

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits de la liste A et B contenant de l'amiante à intégrer au Dossier Technique Amiante (DTA)

Examen réalisé conformément à l'application du décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis, aux arrêtés du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation MPCA de la liste A et B et au contenu du rapport de repérage, l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif aux recommandations générales de sécurité et au contenu de la fiche récapitulative du DTA, à la norme NF X 46-020 et ses annexes.

Adresse du bien

Adresse :	LA MAILLARDIERE
CP - Ville :	53200 CHATEAU GONTIER
Référence client :	_0015600006_
Rapport émis le :	06/01/2017
Désignation :	Habitation (Parties communes) - Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages

Sommaire

Rapport	Annexes
A - Désignation de l'immeuble	Plan de repérage technique 29 pages
B - Propriétaire / Donneur d'ordre	Reportage photographique 10 page(s)
C - Opérateur de repérage	Etat de conservation des matériaux de la liste A Sans objet
D - Personne autorisant l'émission du rapport	Etat de conservation des matériaux de la liste B 19 page(s)
E - Listes des locaux visités	Fiche d'identification et de cotation des prélèvements 1 page
F - Conclusion(s) du rapport de mission	Rapport(s) d'analyse(s) du laboratoire 19 page(s)
G - Commentaires et réserves	Documents 1 page
H - Locaux ou parties de locaux non visités	
I - Rapports précédemment réalisés	
J - Objet, méthodologie et cadre juridique de l'intervention	
K - Périmètre de repérage	
L - Conditions de réalisation du repérage	
M - Grille de résultat du repérage	
N - Obligation(s) réglementaire(s) du propriétaire	
N1 - Recommandations de gestion adaptées aux besoins de protection des personnes	
O - Recommandations générales de sécurité	
P - Informations complémentaires	

Présence d'amiante

Oui

Présence de pièce(s) non visitée(s)

Oui

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans sa totalité



Renseignements administratifs

A		B	
Désignation de l'immeuble		Propriétaire / Donneur d'ordre	
Adresse du bien : LA MAILLARDIERE 53200 CHATEAU GONTIER Batiment : Non communiqué Etage : Non communiqué Références client : _0015600006_ N° de lot : Non communiqué - Non communiqué Descriptif sommaire : Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages Date de construction ou permis de construire : Fonction du bâtiment : Habitation (Parties communes)		Propriétaire : O.P.H. MAYENNE HABITAT Adresse : 10 RUE AUGUSTE BEUNEUX - CS 62039 53020 LAVAL CEDEX 9 Donneur d'ordre : O.P.H. MAYENNE HABITAT Adresse : 10 RUE AUGUSTE BEUNEUX - CS 62039 53020 LAVAL CEDEX 9 Ref donneur d'ordre : CVMAY01 Date commande : 29/12/2016 Date repérage : 29/12/2016 Représentant du donneur d'ordre : O.P.H. MAYENNE HABITAT Rapport émis le : 06/01/2017	
C		D	
Opérateur de repérage		Personne autorisant l'émission du rapport	
AC Environnement Siret : 441355914 Nom prénom : GARDENAT Ludovic  Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par ICERT CERTIFICATION Parc Edonia – Bat G – rue de la Terre Victoria 35760 ST GREGOIRE Certification n° : CPDI 4002 V3 Délivré le 23/06/2016		Nom prénom : MORA Denis Fonction : Responsable technique  Assurance : QBE Insurance 031 0004725 (Date de validité : 01/01/2018)	
E			
Liste des locaux visités			
Plan	Volume	Plan	Volume
RDC	Vol 1 (SAS d'entrée RDC)	RDC	Vol 2 (Hall d'entrée RDC)
RDC	Vol 3 (Dégagement RDC)	RDC	Vol 4 (Local technique RDC)
RDC	Vol 7 (Local poubelle)	RDC	Vol 8 (cage d'escalier RDC)
r+1-2	Vol 9 (Dégagement R+1)	r+1-2	Vol 10 (cage d'escalier R+1)
r+1-2	Vol 11 (Local V.O R+1)	r+1-2	Vol 12 (Local technique R+1)
r+1-2	Vol 15 (Dégagement R+2)	r+1-2	Vol 16 (Local V.O R+2)
r+1-2	Vol 17 (cage d'escalier R+2)	r+1-2	Vol 18 (Local technique R+2)
r+3-4	Vol 21 (Dégagement R+3)	r+3-4	Vol 22 (Local V.O R+3)
r+3-4	Vol 23 (cage d'escalier R+3)	r+3-4	Vol 24 (Local technique R+3)
r+3-4	Vol 27 (Dégagement R+4)	r+3-4	Vol 28 (Local V.O R+4)
r+3-4	Vol 29 (cage d'escalier R+4)	r+3-4	Vol 30 (Local technique R+4)
r+5 + machinerie	Vol 33 (Dégagement R+5)	r+5 + machinerie	Vol 34 (cage d'escalier R+5)
r+5 + machinerie	Vol 35 (Local V.O R+5)	r+5 + machinerie	Vol 36 (Local technique R+5)
r+5 + machinerie	Vol 39 (Machinerie ascenseur)	Masse + toiture	Vol 40 (Toiture terrasse)
Masse + toiture	Vol 41 (extérieures)	Façade avant	Vol 42 (Façade avant)
pignon gauche	Vol 43 (pignon gauche)	pignon arrière gauche	Vol 44 (pignon arrière gauche)
façade arrière	Vol 45 (façade arrière)		



Conclusions

F	Conclusion(s) du rapport de mission
---	-------------------------------------

- | |
|--|
| ► Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante |
|--|



Localisation	Matériau	Critère de décision	
		après analyse	sur décision de l'opérateur
Vol 7 (Local poubelle)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 9 (Dégagement R+1)	Dalle dure cassante beige avec poussières	Positif sur analyse	
Vol 15 (Dégagement R+2)	Dalle dure cassante beige avec poussières	Positif sur analyse	
Vol 27 (Dégagement R+4)	Dalle dure cassante beige avec poussières	Positif sur analyse	
Vol 21 (Dégagement R+3)	Dalle dure cassante beige avec poussières	Positif sur analyse	
Vol 33 (Dégagement R+5)	Dalle dure cassante beige avec poussières	Positif sur analyse	
Vol 11 (Local V.O R+1)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 9 (Dégagement R+1)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 9 (Dégagement R+1)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 16 (Local V.O R+2)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 15 (Dégagement R+2)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 15 (Dégagement R+2)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 22 (Local V.O R+3)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 21 (Dégagement R+3)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 21 (Dégagement R+3)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 28 (Local V.O R+4)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 27 (Dégagement R+4)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 27 (Dégagement R+4)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 35 (Local V.O R+5)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel

Vol 33 (Dégagement R+5)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 33 (Dégagement R+5)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 40 (Toiture terrasse)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 40 (Toiture terrasse)	Mitron		Positif sur jugement personnel absence de la partie supérieure du mitron

G Commentaire(s) et réserve(s)

Commentaire n°1

Le diagnostic amiante a été réalisé en simulant une prestation type démolition afin de repérer l'ensemble des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante. Cependant le bâtiment n'est pas à démolir. De plus il n'est pas vide de meubles. Des réserves sont émises sur les matériaux non accessibles sans destruction importante ou démontage d'éléments de la construction. Réserves sur : Les matériaux présents entre les doublages et la maçonnerie, invisibles sans dépose du doublage. Les sorties de conduits sur les façades extérieures avec caches intérieurs empêchant leur repérage si des sondages destructifs ne sont pas effectués. Les matériaux présents dans les plénums, invisibles sans dépose du faux plafond. Les matériaux présents sous le bardage (plaques rouges) présent en façade. Les matériaux présents dans les coffrages verticaux et horizontaux. Les éléments ponctuels et tous les matériaux présents sous le complexe d'étanchéité recouvrant la toiture invisibles sans dégradations de celui-ci. Les réseaux et canalisations présents sous et autour du bâtiment et recouverts par d'autres matériaux, (exemple réseau d'évacuation des eaux usées...) Les matériaux présents autour des menuiseries des étages supérieures (joints et reprises d'étanchéités) non accessibles sans accéder aux logements des locataires afin de réaliser un repérage exhaustif.

Commentaire n°2

Dans le cadre du diagnostic amiante type « avant démolition » dans les parties communes du bâtiment, certains matériaux susceptibles de contenir de l'amiante n'ont pas fait l'objet de prélèvements spécifiques à la demande du client : - Les diverses peintures présentes dans les parties communes (Peinture sur les portes, fenêtres, garde-corps, plafond...) Une peinture épaisse recouvre l'ensemble des façades du bâtiment. Il est donc impossible d'être exhaustif sur les matériaux présents sous la peinture. Des prélèvements complémentaires peuvent s'avérer nécessaire en cas de réhabilitation des façades.

H Locaux ou parties de locaux non visités

Liste des locaux ou parties de locaux, composants ou parties de composants qui n'ont pu être visités et pour lesquels des investigations complémentaires sont nécessaires afin de statuer sur la présence ou l'absence d'amiante conformément aux articles R1334-15 à R1334-18 du Code de la Santé Publique:

Localisation	Justification(s)	Investigations supplémentaires
r+5 + machinerie - Vol 37 (ascenseur R+5)	Moyen investigation non mis a disposition	aucune personne habilitée pour accéder au cage d'ascenseurs lors du diagnostic
r+3-4 - Vol 31 (ascenseur R+4)	Moyen investigation non mis a disposition	aucune personne habilitée pour accéder au cage d'ascenseurs lors du diagnostic
r+1-2 - Vol 13 (ascenseur R+1)	Moyen investigation non mis a disposition	aucune personne habilitée pour accéder au cage d'ascenseurs lors du diagnostic
r+3-4 - Vol 32 (Box privée R+4)	pièce non visée par le présent diagnostic	le diagnostic de ce local est à réaliser avec le logement auquel il est attitré
r+1-2 - Vol 19 (ascenseur R+2)	Moyen investigation non mis a disposition	aucune personne habilitée pour accéder au cage d'ascenseurs lors du diagnostic
r+5 + machinerie - Vol 38 (Box privée R+5)	pièce non visée par le présent diagnostic	le diagnostic de ce local est à réaliser avec le logement auquel il est attitré
r+1-2 - Vol 20 (Box privée R+2)	pièce non visée par le présent diagnostic	le diagnostic de ce local est à réaliser avec le logement auquel il est attitré
r+3-4 - Vol 26 (Box privée R+3)	pièce non visée par le présent diagnostic	le diagnostic de ce local est à réaliser avec le logement auquel il est attitré
RDC - Vol 5 (ascenseur RDC)	Moyen investigation non mis a disposition	aucune personne habilitée pour accéder au cage d'ascenseurs lors du diagnostic
RDC - Vol 6 (Box privée Rdc)	pièce non visée par le présent diagnostic	le diagnostic de ce local est à réaliser avec le logement auquel il est attitré
r+3-4 - Vol 25 (ascenseur R+3)	Moyen investigation non mis a disposition	aucune personne habilitée pour accéder au cage d'ascenseurs lors du diagnostic
r+1-2 - Vol 14 (Box privée R+1)	pièce non visée par le présent diagnostic	le diagnostic de ce local est à réaliser avec le logement auquel il est attitré

Condition de repérage

I Rapports précédemment réalisés

Date	Références	Principales conclusions
cf fiche récapitulative	cf fiche récapitulative	cf fiche récapitulative

J Objet, méthodologie et cadre juridique de l'intervention

Objet de la mission : Mise à niveau réglementaire des DTA existants, établissement du rapport de repérage des matériaux et produits de la liste A et B de n°annexe 13-9 du code de la santé publique.

Obligation réglementaire de la constitution du DTA : le présent rapport devra être joint aux autres pièces réglementaires constitutives du Dossier Technique Amiante du bien désigné en page de garde.

Méthodologie : rechercher, identifier, localiser et évaluer l'état de conservation des produits de la liste A et B. Pour les matériaux de la liste B, leur risque de dégradation lié à l'environnement est également évalué.

Cadre juridique :

- des articles R.1334-16, R.1334-20, R.1334-21, R.1334-23, R.1334-27 du Code de la Santé Publique
- du décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis
- de l'arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage
- de l'arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste B contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage
- de l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif aux recommandations générales de sécurité et au contenu de la fiche récapitulative du « dossier technique amiante »

Limite de la mission:

En aucun cas, les résultats de la présente mission ne peuvent être utilisés comme seul repérage préalable à la réalisation de travaux, à la démolition.

K Périmètre de repérage

Notre périmètre d'intervention englobe l'ensemble des locaux ou parties de l'immeuble concerné par la mission de repérage et figurant sur le schéma de repérage joint en annexe à l'exclusion des locaux ou parties d'immeuble n'ayant pu être visités (cf. paragraphe H).

La liste des locaux ou parties de locaux visités sont listés dans le tableau des résultats détaillés (cf. paragraphe E: Liste des locaux visités)

L Condition de réalisation du repérage

Programme de repérage

Le programme de repérage de la présente mission, mentionné à l'article R.1334-20 est défini dans l'annexe 13-9 du code de la santé public, modifié par le décret 2011-629 à savoir:

Liste A mentionnée à l'article R 1334-20

COMPOSANT A SONDER OU A VERIFIER

Flocages
Calorifugeages
Faux plafonds

Liste B mentionnée à l'article R 1334-20

COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION	PARTIE DU COMPOSANT A VERIFIER OU A SONDER
	1. Parois verticales intérieures
Murs et cloisons "en dur" et poteaux (périphériques et intérieurs).	Enduits projetés, revêtements durs (plaques menuiserie, amiante-ciment) et entourages de poteaux (carton, amiante-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), coffrage perdu.
Cloisons (légères et préfabriquées), gaines et coffres.	Enduits projetés, panneaux de cloisons.
	2. Planchers et plafonds
Plafonds, poutres et charpentes, gaines et coffres.	Enduits projetés, panneaux collés ou vissés.
Planchers	Dalles de sol.
	3. Conduits, canalisations et équipements intérieurs
Conduits de fluides (air, eau et autres fluides...).	Conduits, enveloppe de calorifuges.
Clapets / volets coupe feu	Clapets, volets, rebouchage.
Portes coupe feu	Joints (tresses, bandes).
Vides ordures	Conduits.
	4. Eléments extérieurs
Toitures.	Plaques, ardoises, accessoires de couverture (composite, fibres-ciment), bardeaux bitumineux.
Bardages et façades légères.	Plaques, ardoise, panneaux (composites, fibre-ciment).
Conduits en toiture et façade.	Conduits en amiante-ciment : eaux pluviales, eaux usées, conduits de fumée.

M Grille de résultats du repérage

					Descriptif de l'action menée			Laboratoire			Conclusion	Etat de conserva- tion
Localisation	Categorie	Composant	Partie de composant	Liste	Réf action	Description	Précision	Ref prél.	Descriptif	Résultat		
façade arrière												
Vol 45 (façade arrière)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S167	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P40	sous-face des balcons	P40	Enduit compact gris + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Façade avant												
Vol 42 (Façade avant)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S168	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P40	sous-face des balcons	P40	Enduit compact gris + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Masse + toiture												
Vol 40 (Toiture terrasse)	Conduits, canalisations et équipements	Vide ordure	Conduit en fibres-ciment	B	S24						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 40 (Toiture terrasse)	Toiture et étanchéité	Eléments ponctuels	Mitron	B	S25	en fibre-ciment au-dessus du vide ordure					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérageabsence de la partie supérieure du mitron	AC2
Néant												
Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	
pignon arrière gauche												
Vol 44 (pignon arrière gauche)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S166	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P40	sous-face des balcons	P40	Enduit compact gris + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
pignon gauche												
Vol 43 (pignon gauche)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	P40	Réalisation d'un prélèvement	sous-face des balcons	P40	Enduit compact gris + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	



pignon gauche												
Vol 43 (pignon gauche)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	P40	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P40	sous-face des balcons	P40	Enduit compact gris + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
r+1-2												
Vol 15 (Dégagement R+2) - Vol 18 (Local technique R+2) - Vol 12 (Local technique R+1) - Vol 9 (Dégagement R+1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S37 - S38 - S39 - S40	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P1	joints de scellement des parpaings	P1	Enduit gris en vrac + peinture en faible quantité non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 15 (Dégagement R+2) - Vol 18 (Local technique R+2) - Vol 16 (Local V.O R+2) - Vol 12 (Local technique R+1) - Vol 9 (Dégagement R+1) - Vol 11 (Local V.O R+1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S47 - S48 - S49 - S50 - S51 - S52	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P2	enduits de déboulage béton banché	P2	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 15 (Dégagement R+2) - Vol 9 (Dégagement R+1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S79 - S80	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P4	gaines techniques gaz	P4	Enduit plâtreux blanc en vrac	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 15 (Dégagement R+2) - Vol 9 (Dégagement R+1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S84 - S85	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P7	sur mur dernière la peinture décoratives	P7	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 18 (Local technique R+2) - Vol 16 (Local V.O R+2) - Vol 9 (Dégagement R+1) - Vol 11 (Local V.O R+1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S92 - S93 - S94 - S95	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P13	coffre béton préfabriqué	P13	Enduit compact gris hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 9 (Dégagement R+1) - Vol 15 (Dégagement R+2)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	S102 - S103	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P15	enduits goutté sur plafonds droits	P15	Enduit plâtreux beige en vrac + peinture non séparable + enduit gris en vrac non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	



r+1-2												
Vol 18 (Local technique R+2) - Vol 12 (Local technique R+1) - Vol 11 (Local V.O R+1) - Vol 16 (Local V.O R+2)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S33 - S109 - S110	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P16	des locaux techniques	P16	Enduit gris en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 17 (cage d'escalier R+2) - Vol 10 (cage d'escalier R+1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S116 - S117	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P18	goutteletté de la cage d'escaliers + peinture verte cloisons	P18	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 10 (cage d'escalier R+1) - Vol 17 (cage d'escalier R+2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S121 - S122	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P19	Enduit autour poteaux rond = peinture gouttelé verte claire	P19	Enduit compact gris hétérogène + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 10 (cage d'escalier R+1) - Vol 17 (cage d'escalier R+2)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	S126 - S127	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P20	Enduit plâtre et enduit ciment + peinture gouttelé blanche sous face escalier	P20	Enduit compact beige hétérogène + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 9 (Dégagement R+1)	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Dalles plastiques	B	P25	Réalisation d'un prélèvement	beige marbré	P25	Dalle dure cassante beige avec poussières	Positif	Présence sur analyse	EP
Vol 15 (Dégagement R+2)	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Dalles plastiques	B	S148 (P25)	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P25	beige marbré	P25	Dalle dure cassante beige avec poussières	Positif	Présence sur analyse	EP
Vol 11 (Local V.O R+1)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	P27	Réalisation d'un prélèvement	rebouchage conduits des locaux techniques	P27	Enduit gris en vrac	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 11 (Local V.O R+1) - Vol 12 (Local technique R+1) - Vol 18 (Local technique R+2) - Vol 16 (Local V.O R+2)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	P27 - S156 - S157 - S158	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P27	rebouchage conduits des locaux techniques	P27	Enduit gris en vrac	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 11 (Local V.O R+1)	Conduits, canalisations et équipements	Vide ordure	Conduit en fibres-ciment	B	S9						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP



r+1-2												
Vol 9 (Dégagement R+1)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S10	dans chappe maigre gaines gaz					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 9 (Dégagement R+1)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S11	dans chappe maigre gaines gaz					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 16 (Local V.O R+2)	Conduits, canalisations et équipements	Vide ordure	Conduit en fibres-ciment	B	S12						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 15 (Dégagement R+2)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S13	dans chappe maigre gaines gaz					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 15 (Dégagement R+2)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S14	dans chappe maigre gaines gaz					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
r+3-4												
Vol 21 (Dégagement R+3) - Vol 24 (Local technique R+3) - Vol 27 (Dégagement R+4) - Vol 30 (Local technique R+4)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S41 - S42 - S43 - S44	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P1	joints de scellement des parpaings	P1	Enduit gris en vrac + peinture en faible quantité non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 27 (Dégagement R+4) - Vol 28 (Local V.O R+4) - Vol 30 (Local technique R+4) - Vol 24 (Local technique R+3) - Vol 21 (Dégagement R+3) - Vol 22 (Local V.O R+3)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S53 - S54 - S55 - S56 - S57 - S58	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P2	enduits de débullage béton banché	P2	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	



r+3-4												
Vol 21 (Dégagement R+3) - Vol 27 (Dégagement R+4)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S81 - S82	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P4	gaines techniques gaz	P4	Enduit plâtreux blanc en vrac	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 27 (Dégagement R+4) - Vol 21 (Dégagement R+3)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S86 - S87	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P7	sur mur dernière la peinture décoratives	P7	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 22 (Local V.O R+3) - Vol 24 (Local technique R+3) - Vol 28 (Local V.O R+4) - Vol 30 (Local technique R+4)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S96 - S97 - S98 - S99	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P13	coffre béton préfabriqué	P13	Enduit compact gris hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 21 (Dégagement R+3) - Vol 27 (Dégagement R+4)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	S104 - S105	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P15	enduits gouttelé sur plafonds droits	P15	Enduit plâtreux beige en vrac + peinture non séparable + enduit gris en vrac non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 21 (Dégagement R+3) - Vol 30 (Local technique R+4) - Vol 22 (Local V.O R+3) - Vol 28 (Local V.O R+4)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S34 - S35 - S107 - S108	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P16	des locaux techniques	P16	Enduit gris en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 23 (cage d'escalier R+3) - Vol 29 (cage d'escalier R+4)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S118 - S119	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P18	goutteletté de la cage d'escaliers + peinture verte cloisons	P18	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 29 (cage d'escalier R+4) - Vol 23 (cage d'escalier R+3)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S123 - S124	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P19	Enduit autour poteaux rond = peinture gouttelé verte claire	P19	Enduit compact gris hétérogène + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 29 (cage d'escalier R+4) - Vol 23 (cage d'escalier R+3)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	S128 - S129	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P20	Enduit plâtre et enduit ciment + peinture gouttelé blanche sous face escalier	P20	Enduit compact beige hétérogène + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 27 (Dégagement R+4)	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Dalles plastiques	B	S149 (P25)	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P25	beige marbré	P25	Dalle dure cassante beige avec poussières	Positif	Présence sur analyse	EP



r+3-4												
Vol 21 (Dégagement R+3)	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Dalles plastiques	B	S150 (P25)	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P25	beige marbré	P25	Dalle dure cassante beige avec poussières	Positif	Présence sur analyse	EP
Vol 28 (Local V.O R+4) - Vol 22 (Local V.O R+3) - Vol 24 (Local technique R+3) - Vol 30 (Local technique R+4)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S160 - S161 - S162 - S163	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P27	rebouchage conduits des locaux techniques	P27	Enduit gris en vrac	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 22 (Local V.O R+3)	Conduits, canalisations et équipements	Vide ordure	Conduit en fibres-ciment	B	S15						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 21 (Dégagement R+3)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S16	dans chappe maigre gaines gaz					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 21 (Dégagement R+3)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S17	dans chappe maigre gaines gaz					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 28 (Local V.O R+4)	Conduits, canalisations et équipements	Vide ordure	Conduit en fibres-ciment	B	S18						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 27 (Dégagement R+4)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S19	dans chappe maigre gaines gaz					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 27 (Dégagement R+4)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S20	dans chappe maigre gaines gaz					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
r+5 + machinerie												



r+5 + machinerie												
Vol 36 (Local technique R+5) - Vol 33 (Dégagement R+5)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S45 - S46	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P1	joints de scellement des parpaings	P1	Enduit gris en vrac + peinture en faible quantité non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 36 (Local technique R+5) - Vol 33 (Dégagement R+5) - Vol 35 (Local V.O R+5)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S59 - S60 - S61	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P2	enduits de déboulage béton banché	P2	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 33 (Dégagement R+5)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S83	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P4	gaines techniques gaz	P4	Enduit plâtreux blanc en vrac	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 33 (Dégagement R+5)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S88	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P7	sur mur dernière la peinture décoratives	P7	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 36 (Local technique R+5) - Vol 35 (Local V.O R+5)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S100 - S101	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P13	coffre béton préfabriqué	P13	Enduit compact gris hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 36 (Local technique R+5) - Vol 35 (Local V.O R+5)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S36 - S106	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P16	des locaux techniques	P16	Enduit gris en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 34 (cage d'escalier R+5)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S120	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P18	gouttelet de la cage d'escaliers + peinture verte cloisons	P18	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 34 (cage d'escalier R+5)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S125	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P19	Enduit autour poteaux rond = peinture gouttelé verte claire	P19	Enduit compact gris hétérogène + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 34 (cage d'escalier R+5)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	S130	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P20	Enduit platre et enduit ciment + peinture gouttelé blanche sous face escalier	P20	Enduit compact beige hétérogène + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 33 (Dégagement R+5)	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Dalles plastiques	B	S151 (P25)	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P25	beige marbré	P25	Dalle dure cassante beige avec poussières	Positif	Présence sur analyse	EP



r+5 + machinerie												
Vol 36 (Local technique R+5) - Vol 35 (Local V.O R+5)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S164 - S165	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P27	rebouchage conduits des locaux techniques	P27	Enduit gris en vrac	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 35 (Local V.O R+5)	Conduits, canalisations et équipements	Vide ordure	Conduit en fibres-ciment	B	S21						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 33 (Dégagement R+5)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S22	dans chappe maigre gaines gaz					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 33 (Dégagement R+5)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S23	dans chappe maigre gaines gaz					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 33 (Dégagement R+5)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	P28	Réalisation d'un prélèvement	enduits gouttelé sur plafonds dernier étage	P28	Enduit plâtreux blanc en faible quantité en vrac non séparable + peinture en vrac	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 34 (cage d'escalier R+5)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	P29	Réalisation d'un prélèvement	enduits lissés cage d'escalier plafond dernier étage	P29	Enduit gris en vrac + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 35 (Local V.O R+5)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P30	Réalisation d'un prélèvement	coffrage recouverts d'enduit platre	P30	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 39 (Machinerie ascenseur)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P31	Réalisation d'un prélèvement	lissés machinerie	P31	Enduit compact gris hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 39 (Machinerie ascenseur)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P31	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P31	lissés machinerie	P31	Enduit compact gris hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
RDC												
Vol 3 (Dégagement RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P1	Réalisation d'un prélèvement	joints de scellement des parpaings	P1	Enduit gris en vrac + peinture en faible quantité non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	



Amiante
DTA

RDC												
Vol 3 (Dégagement RDC) - Vol 4 (Local technique RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P1 - S1	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P1	joints de scellement des parpaings	P1	Enduit gris en vrac + peinture en faible quantité non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 3 (Dégagement RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P2	Réalisation d'un prélèvement	enduits de déboulage béton banché	P2	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 3 (Dégagement RDC) - Vol 4 (Local technique RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P2 - S2	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P2	enduits de déboulage béton banché	P2	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 3 (Dégagement RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P4	Réalisation d'un prélèvement	gainex techniques gaz	P4	Enduit plâtreux blanc en vrac	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 3 (Dégagement RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P4	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P4	gainex techniques gaz	P4	Enduit plâtreux blanc en vrac	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 3 (Dégagement RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P7	Réalisation d'un prélèvement	sur mur dernière la peinture décoratives	P7	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 3 (Dégagement RDC) - Vol 2 (Hall d'entrée RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P7 - S4	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P7	sur mur dernière la peinture décoratives	P7	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 7 (Local poubelle)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P12	Réalisation d'un prélèvement	de lissage local poubelle	P12	Enduit compact gris hétérogène + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 7 (Local poubelle)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P12	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P12	de lissage local poubelle	P12	Enduit compact gris hétérogène + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 4 (Local technique RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P13	Réalisation d'un prélèvement	coffre béton préfabriqué	P13	Enduit compact gris hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 4 (Local technique RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P13	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P13	coffre béton préfabriqué	P13	Enduit compact gris hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 7 (Local poubelle)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P14	Réalisation d'un prélèvement	coffrage recouverts d'enduit platre	P14	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	



RDC												
Vol 3 (Dégagement RDC)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	P15	Réalisation d'un prélèvement	enduits gouttelé sur plafonds droits	P15	Enduit plâtreux beige en vrac + peinture non séparable + enduit gris en vrac non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 4 (Local technique RDC)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	P16	Réalisation d'un prélèvement	des locaux techniques	P16	Enduit gris en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 7 (Local poubelle)	Conduits, canalisations et équipements	Vide ordure	Conduit en fibres-ciment	B	S6						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 8 (cage d'escalier RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P18	Réalisation d'un prélèvement	goutteletté de la cage d'escaliers + peinture verte cloisons	P18	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 8 (cage d'escalier RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P19	Réalisation d'un prélèvement	Enduit autour poteaux rond = peinture gouttelé verte claire	P19	Enduit compact gris hétérogène + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 8 (cage d'escalier RDC)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	P20	Réalisation d'un prélèvement	Enduit plâtre et enduit ciment + peinture gouttelé blanche sous face escalier	P20	Enduit compact beige hétérogène + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 4 (Local technique RDC)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S159	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P27	rebouchage conduits des locaux techniques	P27	Enduit gris en vrac	Négatif	Négatif sur analyse	



N Obligation(s) réglementaire(s) du propriétaire

Produits de la liste A (flocage-calorifugeage-faux plafond) :

Score 1 : L'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante est effectuée dans un délai maximal de trois ans à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage ou de son usage. La personne ayant réalisé cette évaluation en remet les résultats au propriétaire contre accusé de réception ;

Score 2 : La mesure d'empoussièrement dans l'air est effectuée dans les conditions définies à l'article R. 1334-25, dans un délai de trois mois à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation. L'organisme qui réalise les prélèvements d'air remet les résultats des mesures d'empoussièrement au propriétaire contre accusé de réception ;

Score 3 : Les travaux de retrait ou de confinement sont achevés dans un délai de trente-six mois à compter de la date à laquelle sont remis au propriétaire le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation. Pendant la période précédant les travaux, des mesures conservatoires appropriées sont mises en œuvre afin de réduire l'exposition des occupants et de la maintenir au niveau le plus bas possible, et, dans tous les cas, à un niveau d'empoussièrement inférieur à cinq fibres par litre. Les mesures conservatoires ne doivent conduire à aucune sollicitation des matériaux et produits concernés par les travaux. Le propriétaire informe le préfet du département du lieu d'implantation de l'immeuble concerné, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle sont remis le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation, des mesures conservatoires mises en œuvre, et, dans un délai de douze mois, des travaux à réaliser et de l'échéancier proposé.

N-1 Recommandations de gestion adaptées aux besoins de protection des personnes

Produits de la liste B :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Score AC1 : Cette action corrective consiste à :

- a) Rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ;
- b) Procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ;
- c) Veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux et produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;
- d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles ainsi que, le cas échéant, leur protection demeurent en bon état de conservation.

Score AC2 : Cette action corrective consiste à :

- a) Prendre, tant que les mesures mentionnées au c n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation et la dispersion des fibres d'amiante. Cela peut consister à adapter, voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante. Durant les mesures conservatoires, et afin de vérifier que celles-ci sont adaptées, une mesure d'empoussièrement est réalisée, conformément aux dispositions du code de la santé publique ;
- b) Procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée ;
- c) Mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ;
- d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.

O Recommandations générales de sécurité

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre des mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment.

Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R.1334-29-5 du code de la santé publique.

La mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en œuvre des mesures visant à prévenir les expositions.

Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation, ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.

Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations Générales

a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre une exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec l'exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants, ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérigènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérigène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997.

En fonction de leur caractéristiques, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante, en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.

Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les professionnels pour la gestion des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits

Les entreprises réalisant des travaux de retrait ou de confinement des matériaux et produits contenant de l'amiante doivent être certifiées.

Tous les travailleurs susceptibles d'intervenir sur les matériaux amiantés (comme les opérateurs de repérage, électriciens, couvreurs, services techniques, etc...) doivent avoir suivi une formation en adéquation avec le niveau de responsabilité du travailleur. Le code du travail exige pour les activités et interventions sur matériaux contenant de l'amiante que les travailleurs affectés soient notamment formés au préalable à la prévention des risques liés à l'amiante (article R.4412-100 du code du travail), bénéficie d'un suivi médical (article R.4412-44 du code du travail). Il convient par ailleurs que l'employeur établisse avant toute intervention un mode opératoire (article R.4412-140 du code du travail), qui doit être transmis à l'inspecteur du travail, les services de prévention des caisses régionales d'assurance maladie (CRAM) et le cas échéant, l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP).

Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés peuvent vous être fournis par les directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE), les services de prévention des caisses régionales d'assurance maladie (CRAM), l'institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) et l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières lors d'interventions ponctuelles non répétées, comme par exemple :
- accrochage d'un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, comme par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante ;

L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante (en tenant compte du risque électrique) et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.

De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr.

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination.

Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement.

Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a) Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante doivent être conditionnés en sacs étanches et étiquetés avant leur sortie de la zone de confinement.

Seuls les déchets où l'amiante est fortement lié (les dalles de sol ou amiante lié à des matériaux inertes par exemple) peuvent être entreposés temporairement sur le chantier, sur une aire d'entreposage couverte permettant de prévenir les risques de rupture d'intégrité de leur conditionnement. L'accès à l'aire d'entreposage est interdit aux personnes autres que le personnel de l'entreprise de travaux.

Les autres déchets contenant de l'amiante sont évacués vers les installations de traitement des déchets dès leur sortie de la zone de confinement. Ces déchets sont conditionnés en doubles sacs étanches scellés.

b) Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie.

A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c) Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées. Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets. Tout autre déchet amiante doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d) Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante liés et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e) Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA n° 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification). Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets. Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante liés à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.



P Informations complémentaires

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires), et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes, renseignez-vous auprès de votre mairie ou votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous consultez la base de données «déchets» gérée par l'ADEME directement accessible sur le site Internet www.sinoe.org.

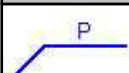
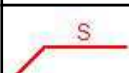
ANNEXE : Plans de repérage des MPCA

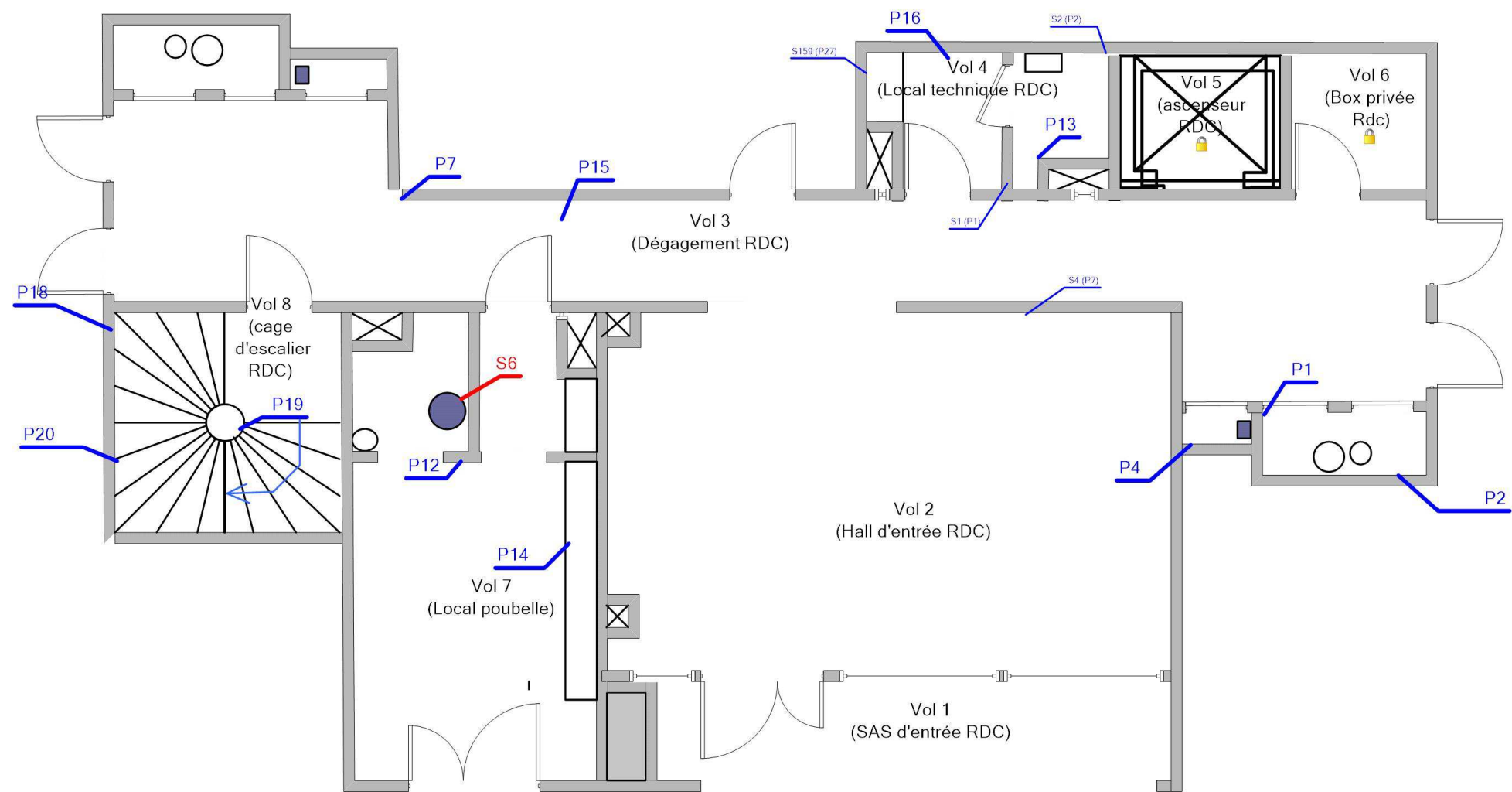
Ref.	Plans	Titre du plan
	RDC	RDC - Plan de repérage - Actions menées
	RDC	RDC - Plan des prélèvements
	RDC	RDC - MPCA Toutes catégories confondues
	RDC	RDC - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	r+1-2	r+1-2 - Plan de repérage - Actions menées
	r+1-2	r+1-2 - Plan des prélèvements
	r+1-2	r+1-2 - MPCA Toutes catégories confondues
	r+1-2	r+1-2 - MPCA Revêtement de sol
	r+1-2	r+1-2 - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	r+3-4	r+3-4 - Plan de repérage - Actions menées
	r+5 + machinerie	r+5 + machinerie - Plan des prélèvements
	r+3-4	r+3-4 - MPCA Toutes catégories confondues
	r+3-4	r+3-4 - MPCA Revêtement de sol
	r+3-4	r+3-4 - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	r+3-4	r+3-4 - MPCA Coffrages perdus
	r+5 + machinerie	r+5 + machinerie - Plan de repérage - Actions menées
	r+5 + machinerie	r+5 + machinerie - MPCA Toutes catégories confondues
	r+5 + machinerie	r+5 + machinerie - MPCA Revêtement de sol
	r+5 + machinerie	r+5 + machinerie - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	r+5 + machinerie	r+5 + machinerie - MPCA Coffrages perdus
	Masse + toiture	Masse + toiture - Plan de repérage - Actions menées
	Masse + toiture	Masse + toiture - MPCA Toutes catégories confondues
	Masse + toiture	Masse + toiture - MPCA Toiture et étanchéité
	Masse + toiture	Masse + toiture - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	Façade avant	Façade avant - Plan de repérage - Actions menées
	pignon gauche	pignon gauche - Plan de repérage - Actions menées
	pignon arrière gauche	pignon arrière gauche - Plan de repérage - Actions menées
	façade arrière	façade arrière - Plan de repérage - Actions menées

RDC - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002OY000327

Légende

	Localisation dun prélèvement
	Localisation dun sondage négatif
	Localisation dun sondage positif
	Volume non visité



Adresse du bien
LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages

Date intervention
29/12/2016

Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic

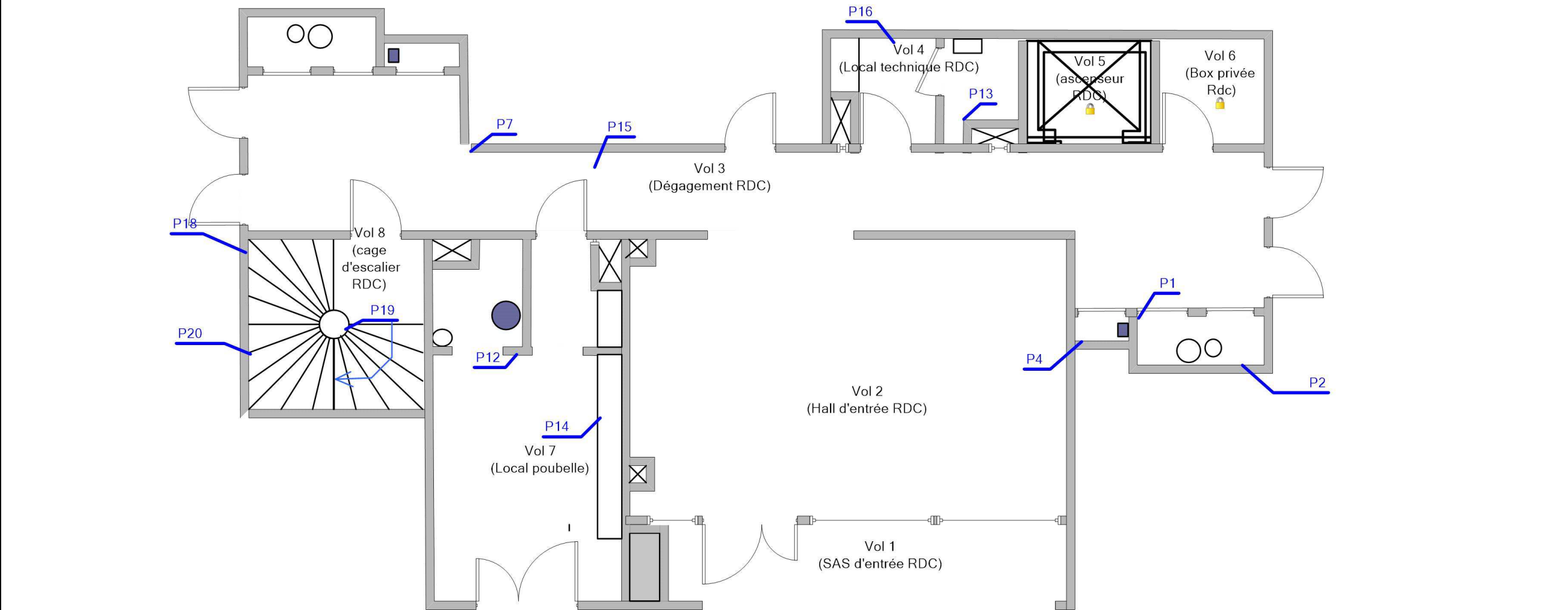
RDC - PLAN DES PRÉLÈVEMENTS

Référence:
002OY000327

Légende



Volume non visité



Adresse du bien
LA MAILLARDIERE 53200 CHATEAU GONTIER

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages

Date intervention
29/12/2016

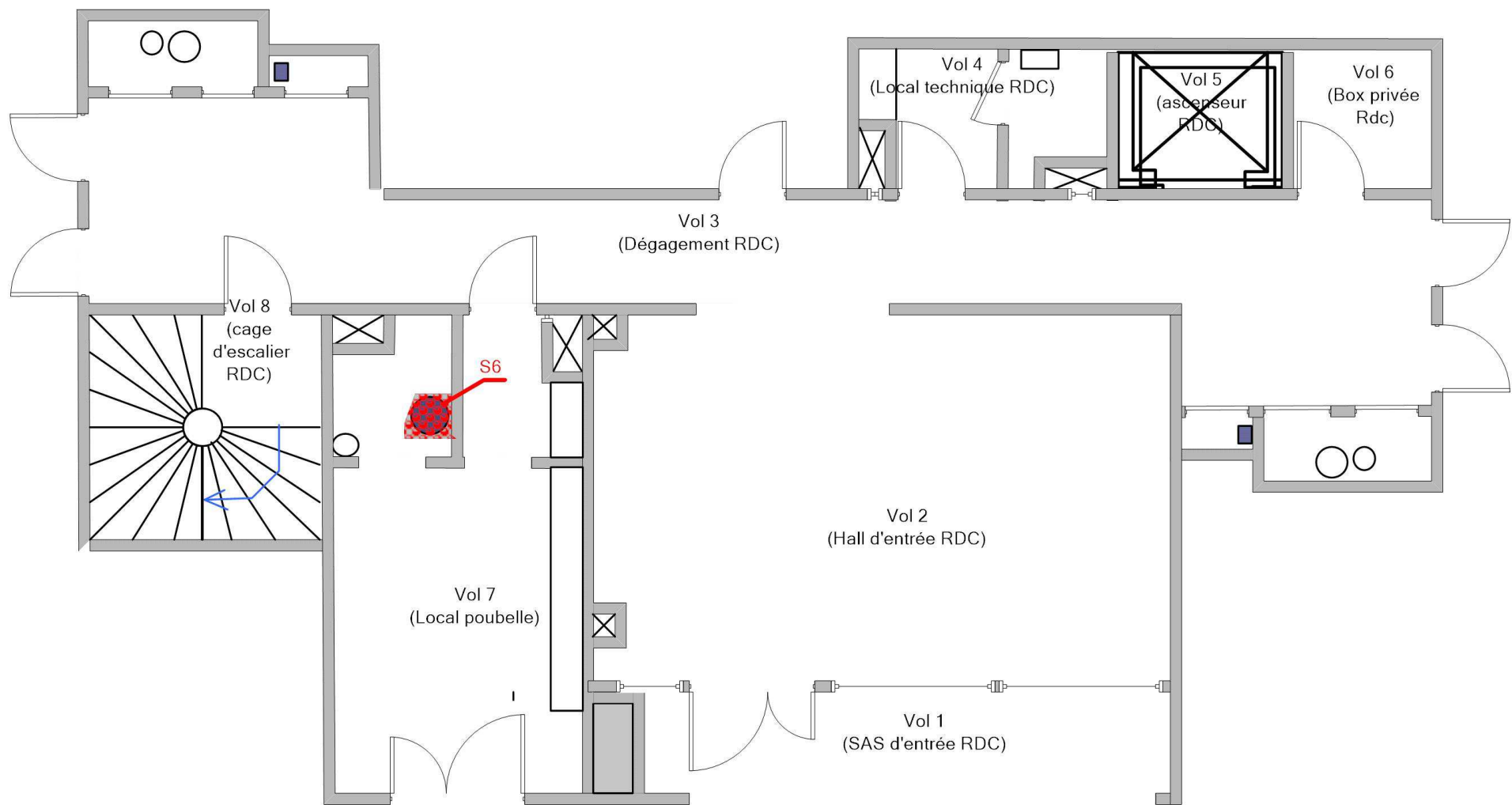
29/12/2016

Techniciens intervenant
GARDENAT Ludovic

GARDENAT Ludovic

Légende

 S6: Conduit en fibres-ciment



Adresse du bien
LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages

Date intervention
29/12/2016

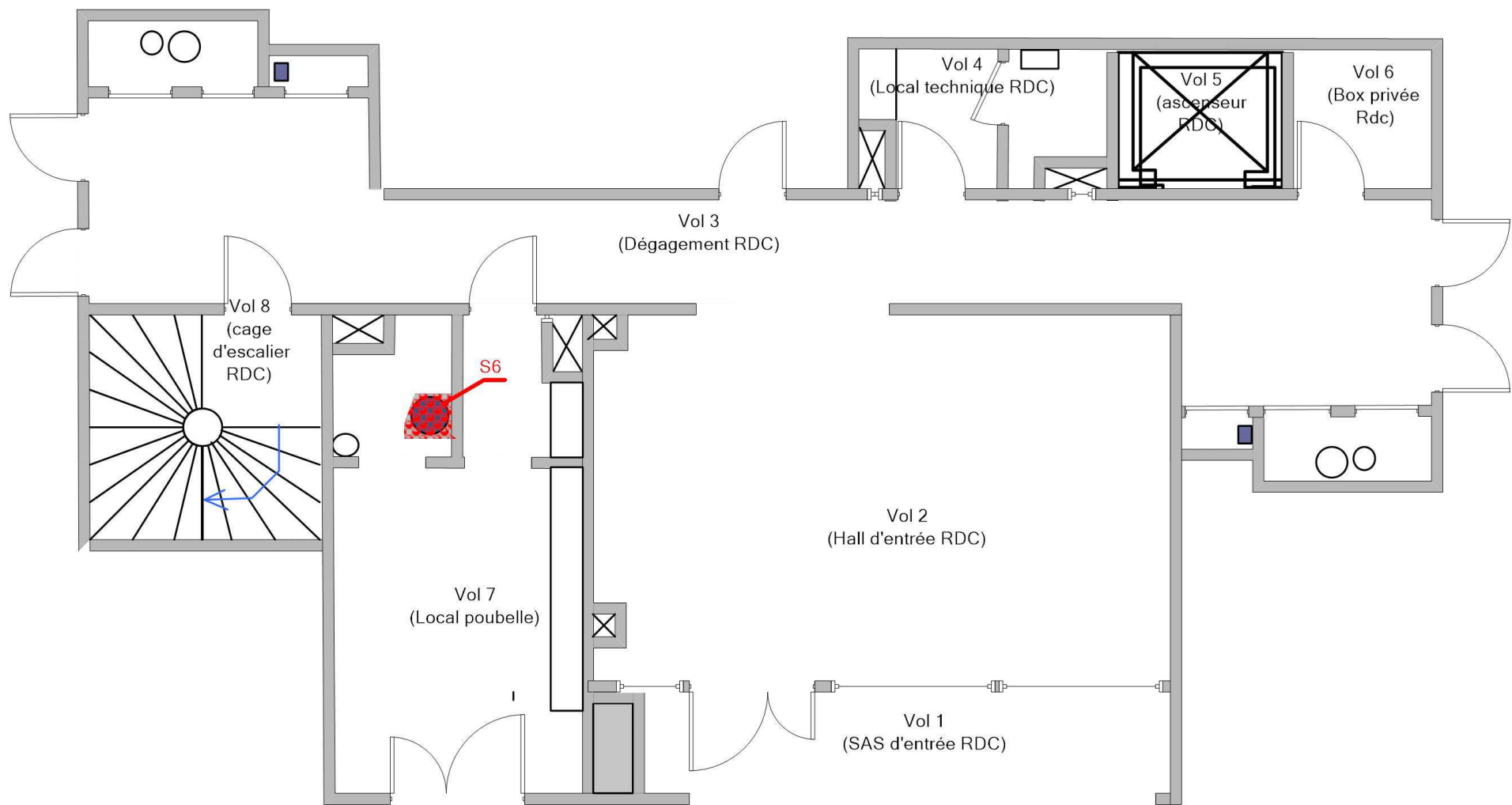
Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic

RDC - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS

Référence:
002OY000327

Légende

 S6: Conduit en fibres-ciment



Adresse du bien
LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages

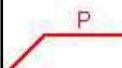
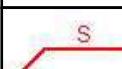
Date intervention
29/12/2016

Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic

R+1-2 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

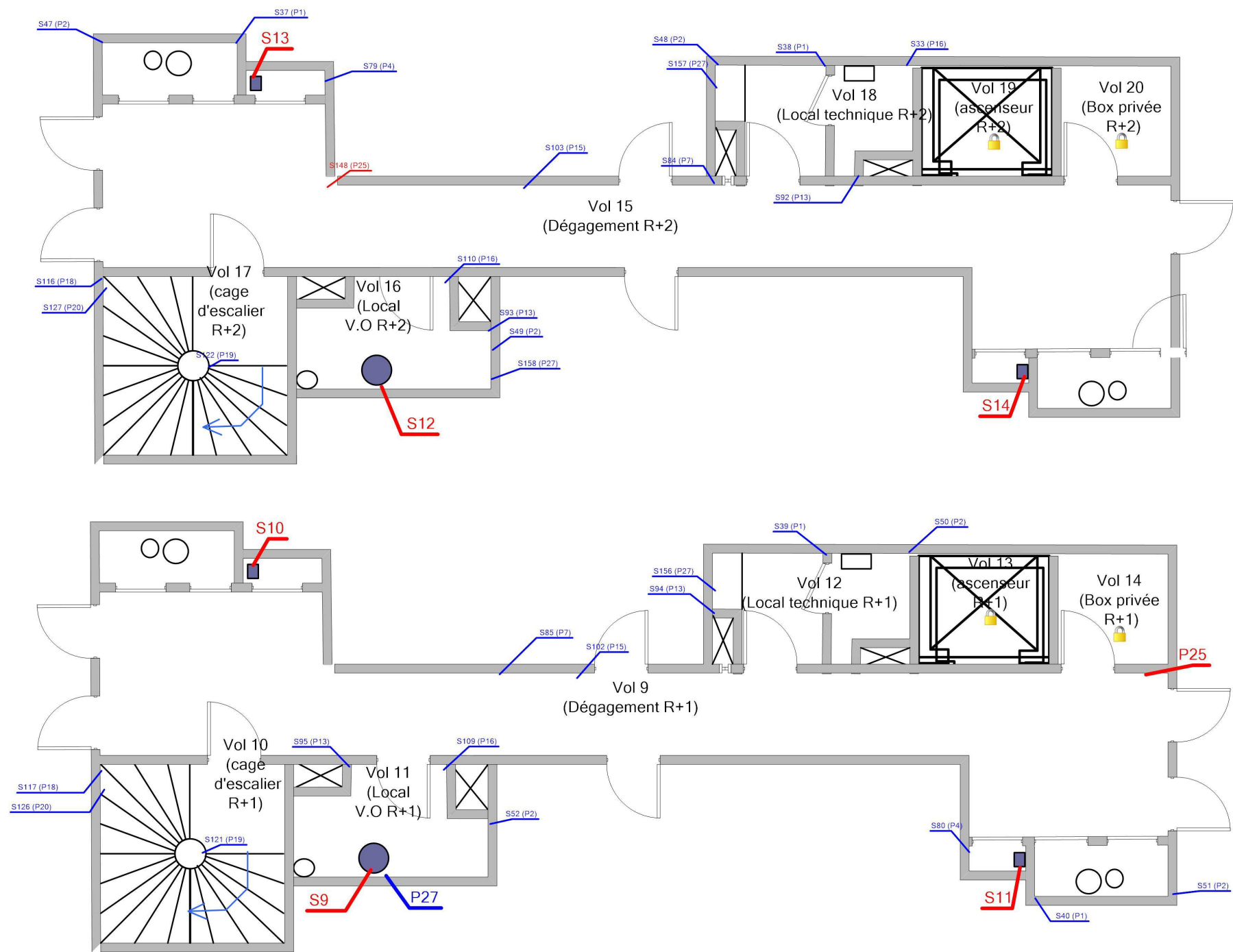
Référence:
002OY000327

Légende

	Localisation dun prélèvement positif
	Localisation dun prélèvement
	Localisation dun sondage négatif
	Localisation dun sondage positif



Volume non visité



Adresse du bien
LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages

Date intervention
29/12/2016

Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic

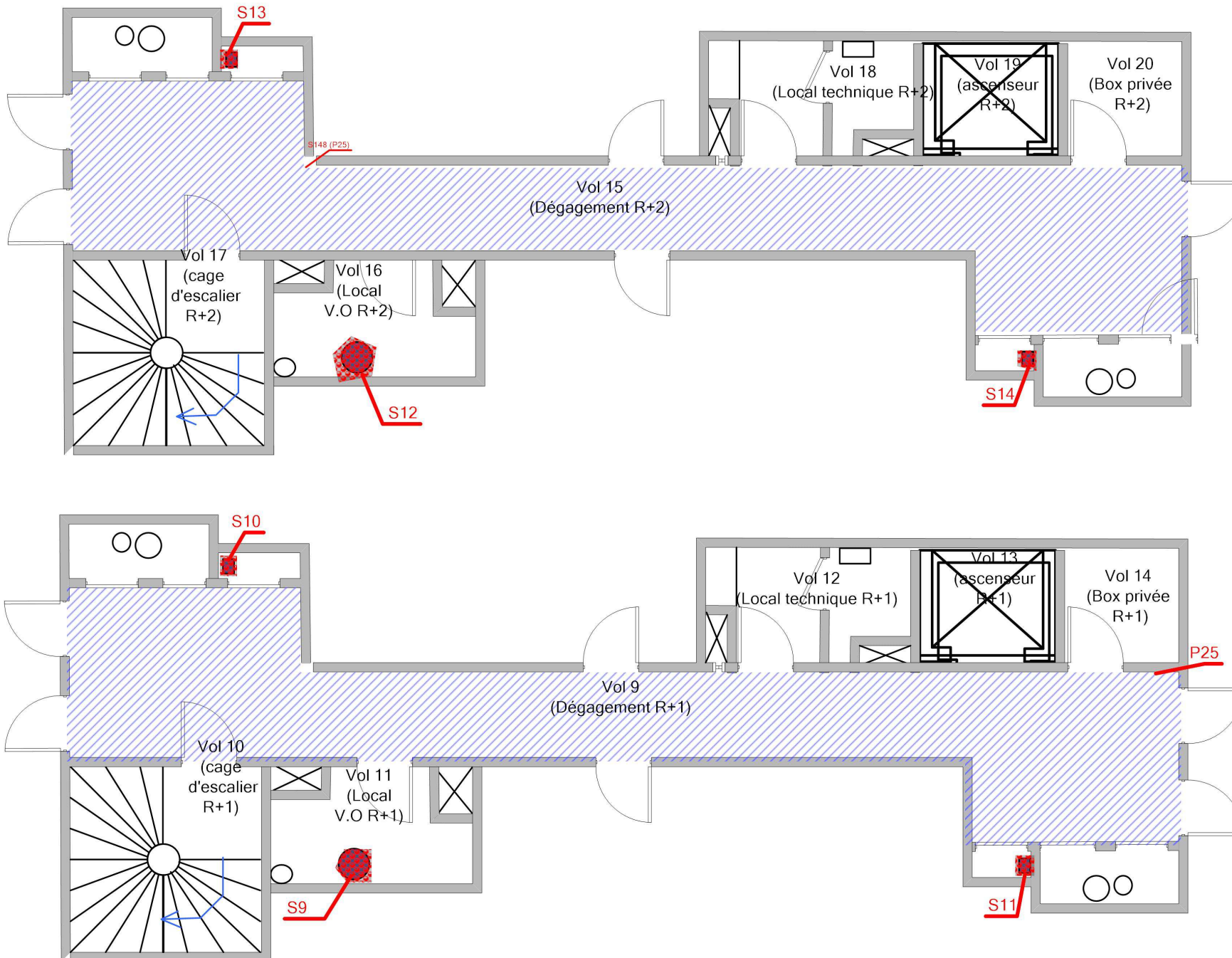
R+1-2 -PLAN DES PRÉLÈVEMENTS				Référence: 002OY000327
				Légende
				Volume non visité
Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant	
LA MAILLARDIERE 53200 CHATEAU GONTIER	Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages	29/12/2016	GARDENAT Ludovic	



R+1-2 - MPCA TOUTES CATÉGORIES CONFONDUES

Référence:
002OY000327

Légende



Adresse du bier

LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

Désignation

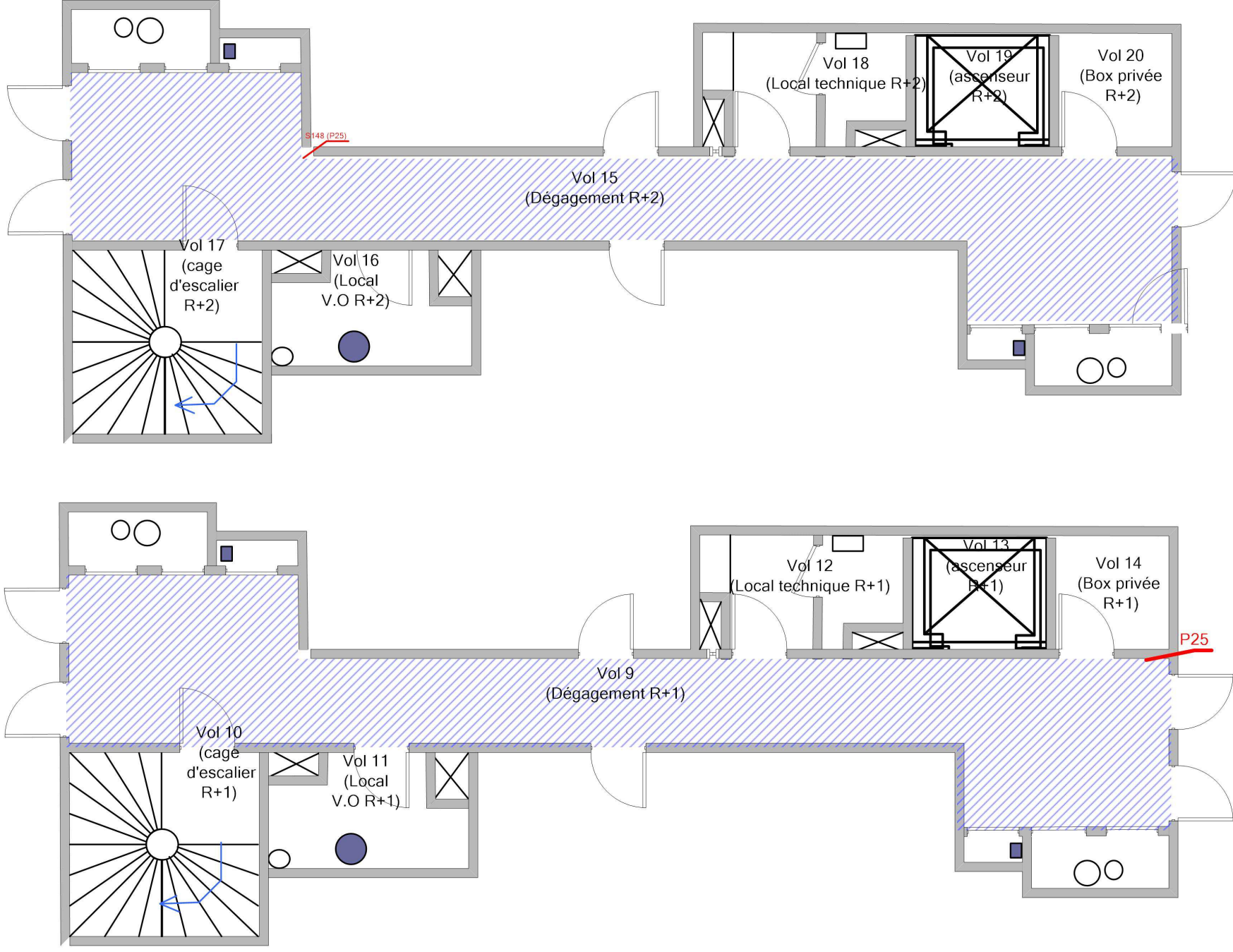
Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages

Date intervention

29/12/2016

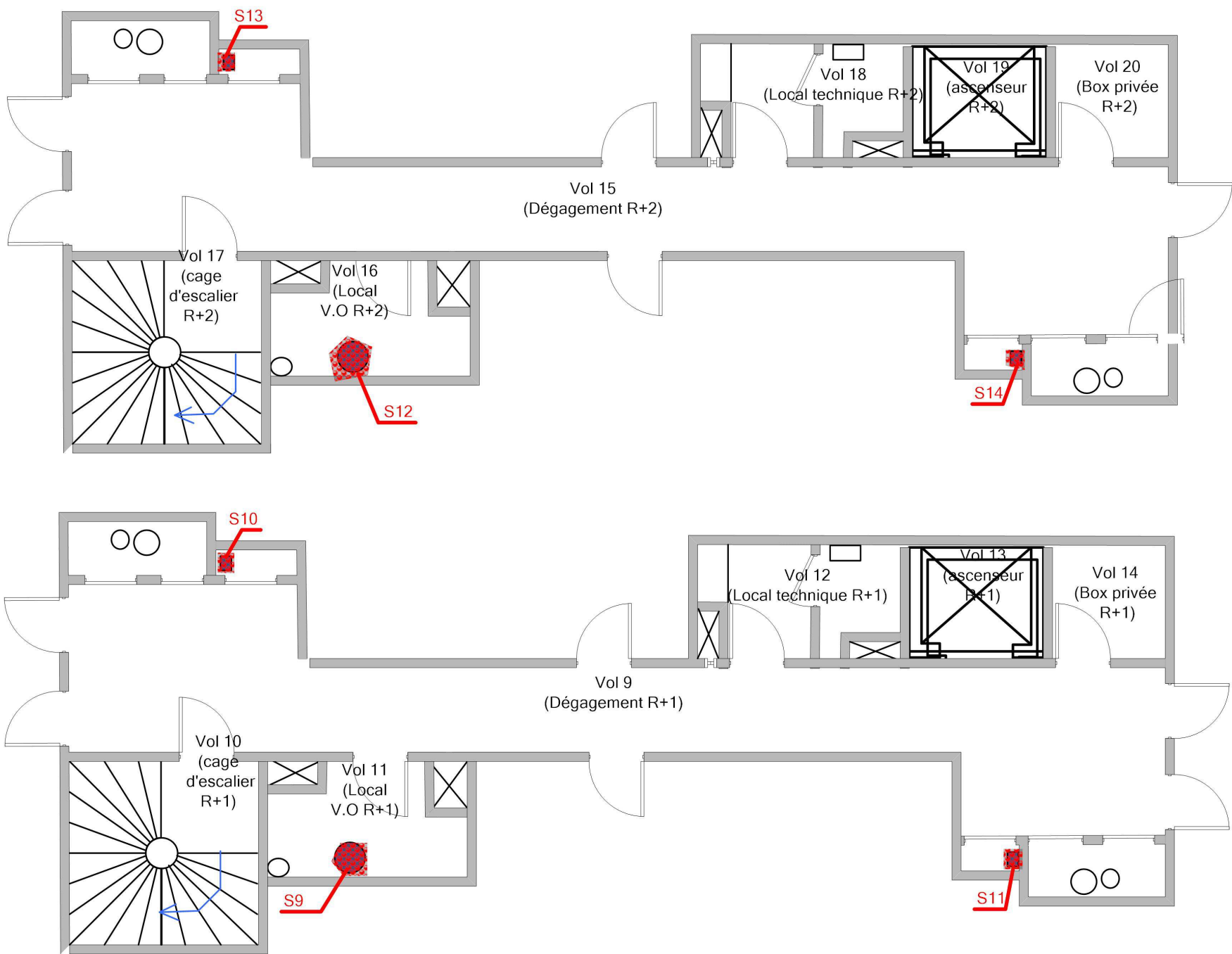
Techniciens intervenant

GARDENAT Ludovic

R+1-2 - MPCA REVÊTEMENT DE SOL				Référence: 002OY000327
				Légende
				 P25 : Dalles plastiques dures cassantes beiges
				Technicien intervenant
Adresse du bien		Désignation	Date intervention	GARDENAT Ludovic
LA MAILLARDIERE 53200 CHATEAU GONTIER		Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages	29/12/2016	

R+1-2 - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS

Référence:
002OY000327



Adresse du bien
LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages

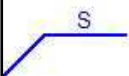
Date intervention
29/12/2016

Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic

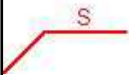
R+3-4 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002OY000327

Légende



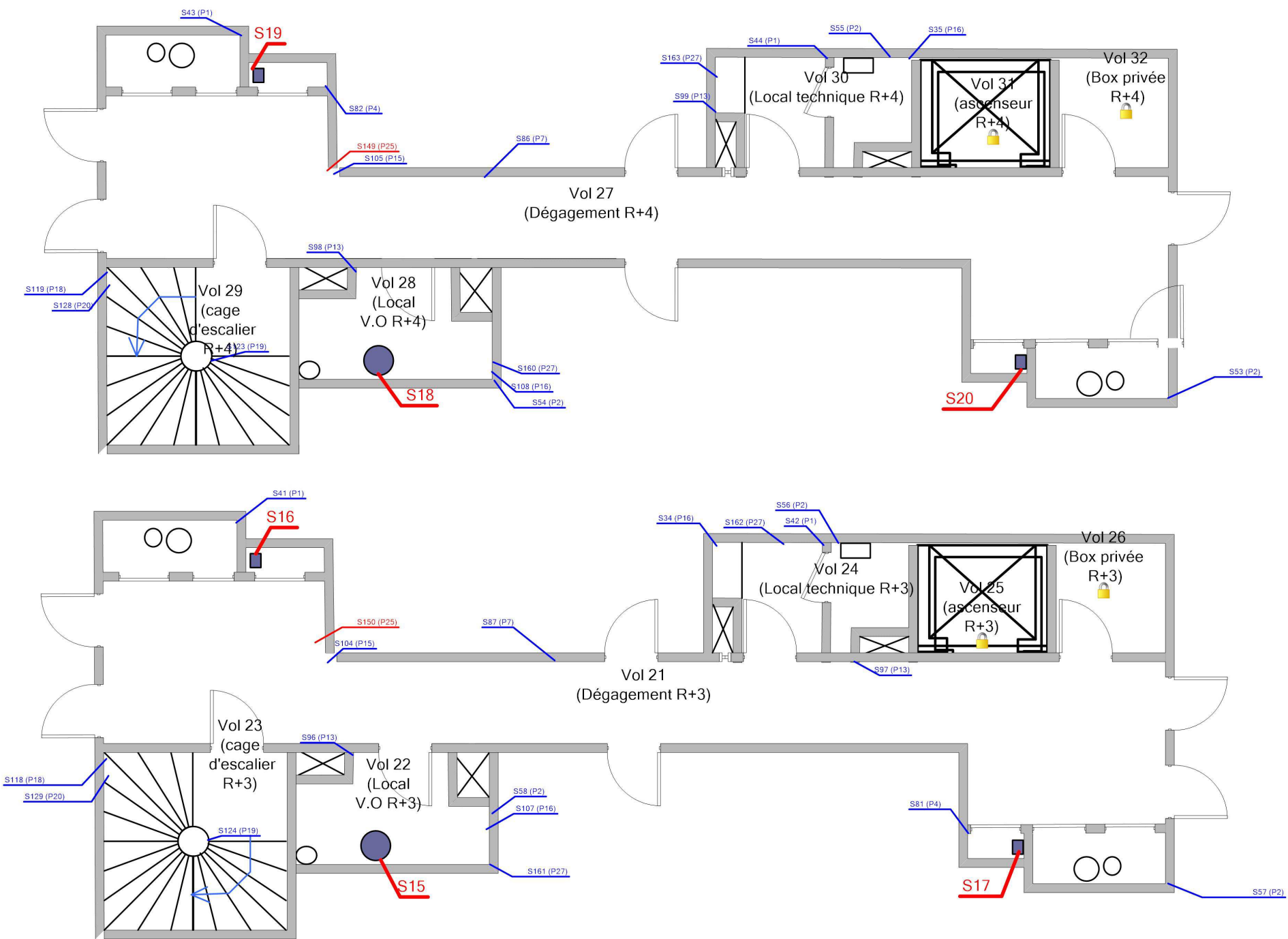
Localisation dun
sondage négatif



Localisation dun
sondage positif



Volume non visité



Adresse du bien
LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages

Date intervention
29/12/2016

Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic

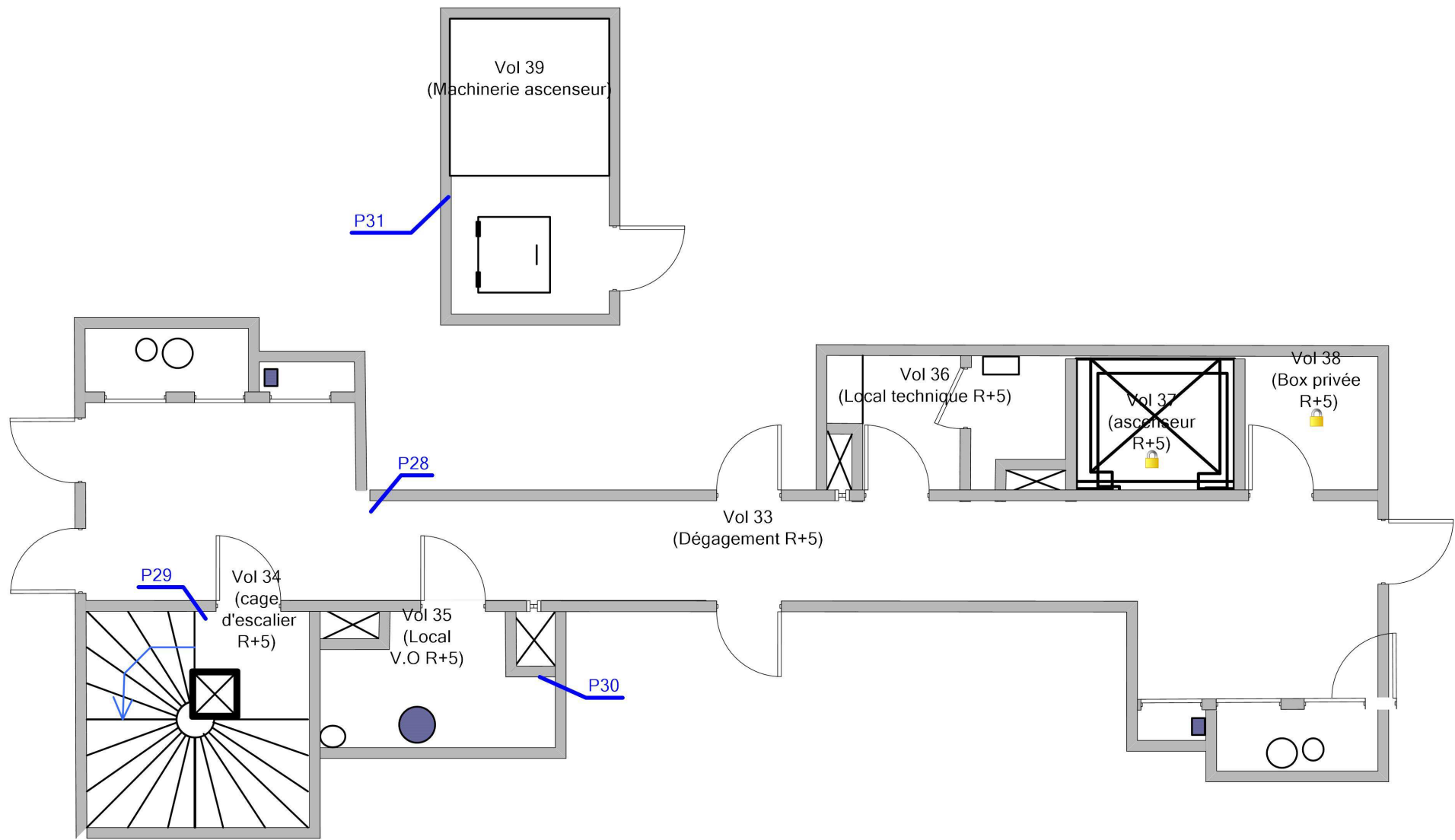
R+5 + MACHINERIE - PLAN DES PRÉLÈVEMENTS

Référence:
002OY000327

Légende



Volume non visité



Adresse du bien
LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages

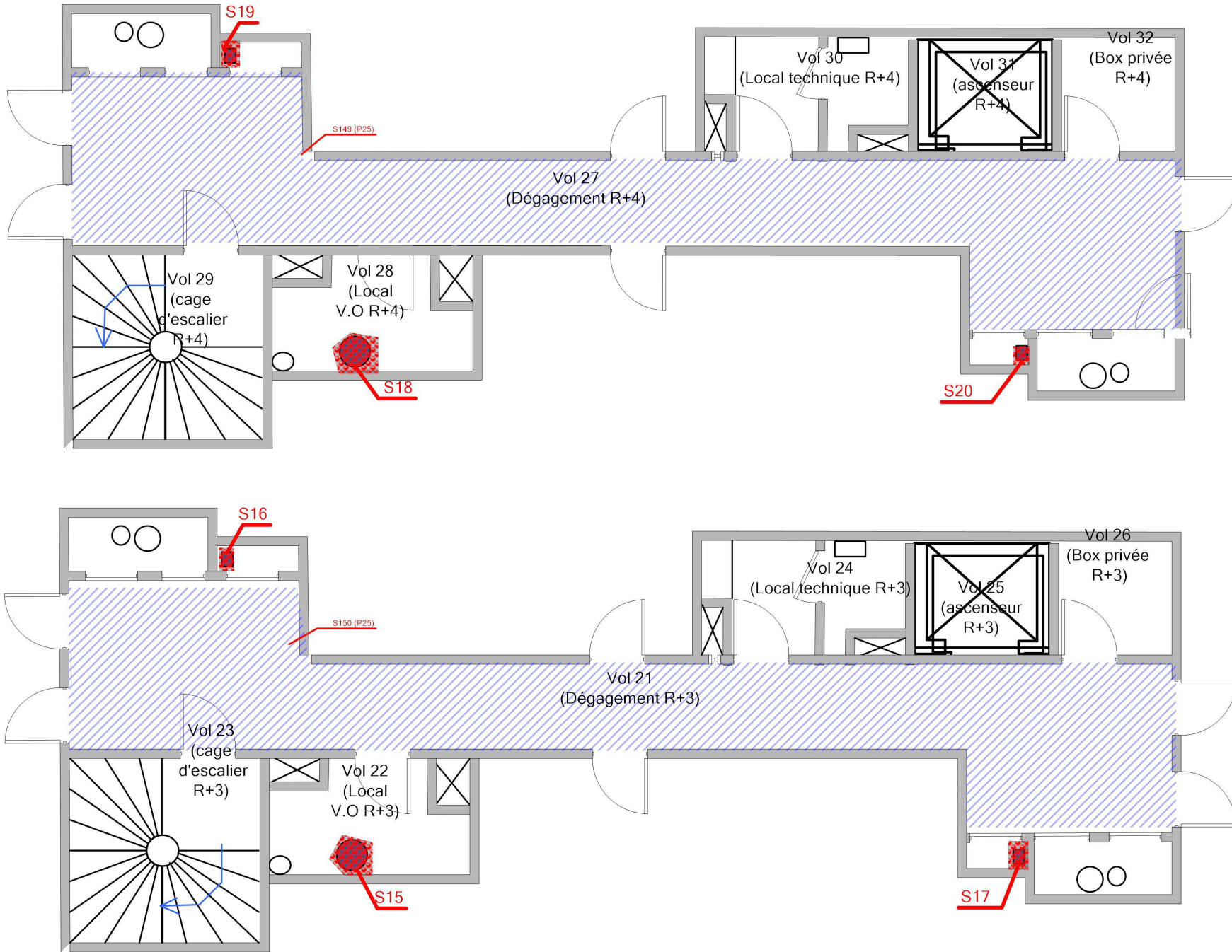
Date intervention
29/12/2016

Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic

R+3-4 - MPCA TOUTES CATÉGORIES CONFONDUES

Référence:
002OY000327

Légende



S15: Conduit en fibres-
ciment

P25 : Dalles plastiques
dures cassantes
beiges

S16: Conduit en fibres-
ciment

S20: Elément en fibre
ciment

S19: Élément en fibre
ciment

S18: Conduit en fibres-
ciment

S17: Conduit en fibres-

Adresse du bier

LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIE

Désignation

Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étage

Date intervention

29/12/201

Techniciens intervenant

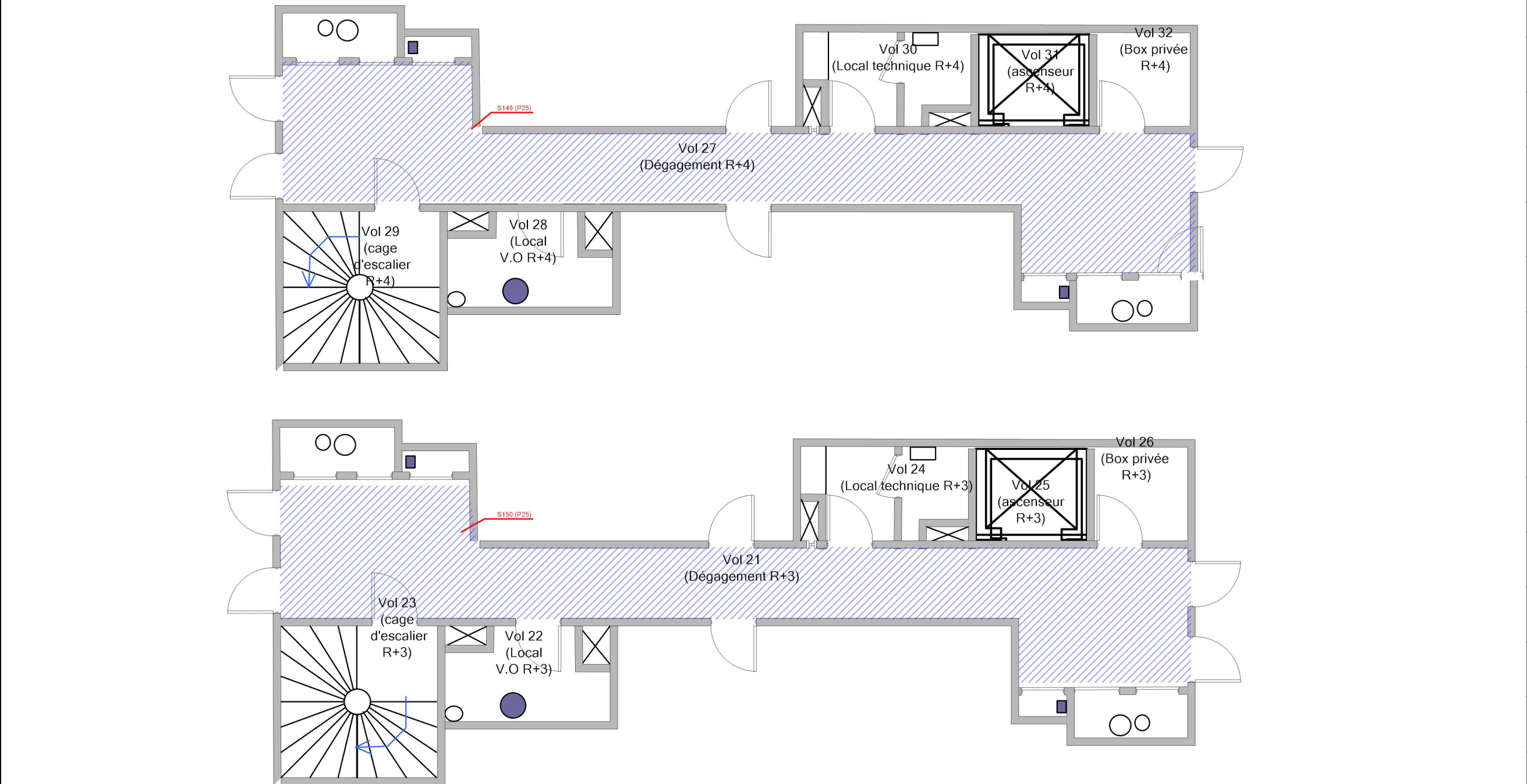
GARDENAT Ludovic

R+3-4 - MPCA REVÊTEMENT DE SOL

Référence:
002OY000327

Légende

	P25 : Dalles plastiques dures cassantes beiges
---	--



Adresse du bien
LA MAILLARDIERE 53200 CHATEAU GONTIER

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages

Date intervention
29/12/2016

Techniciens intervenant
GARDENAT Ludovic

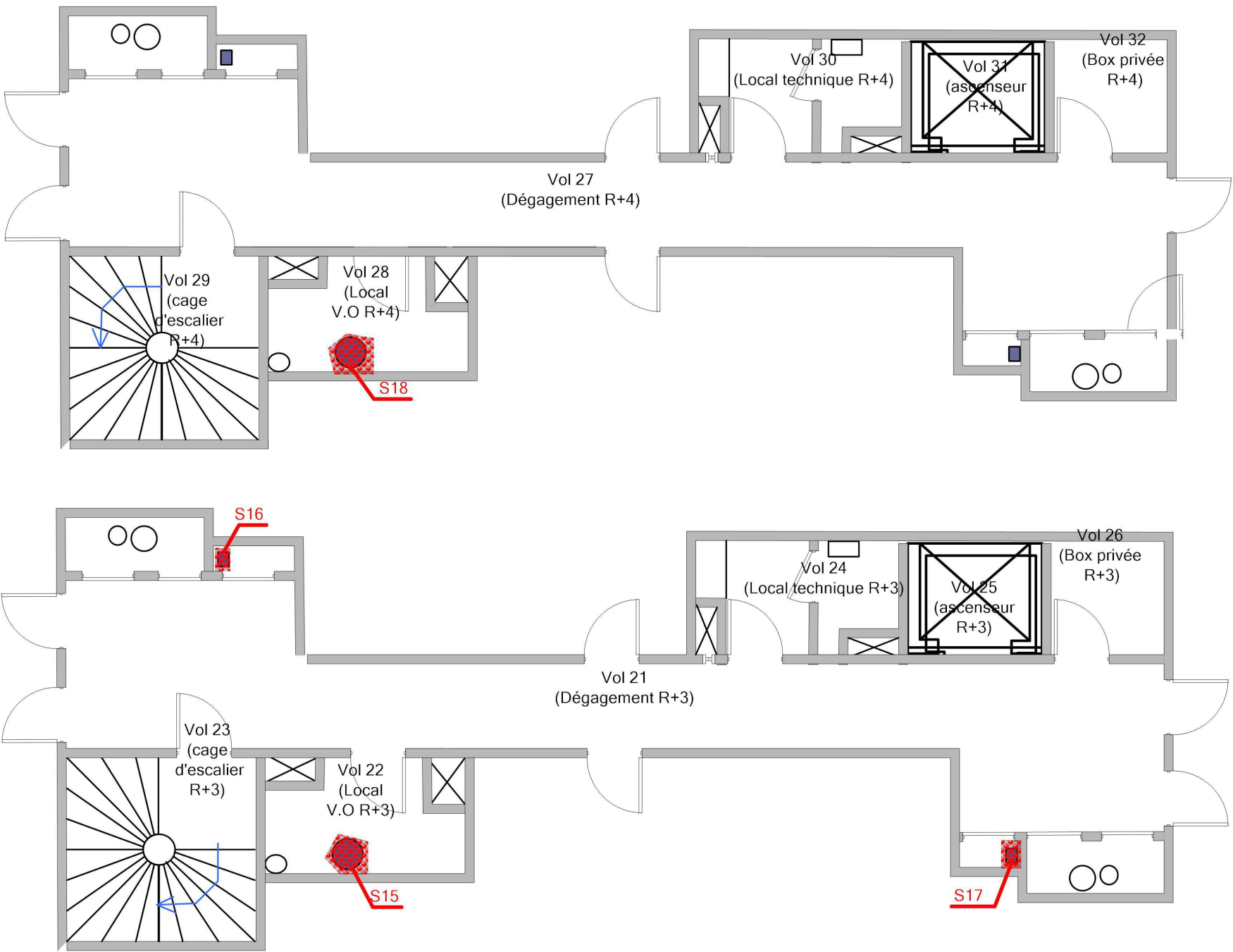
GARDENAT Ludovic

R+3-4 - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS

Référence:
002OY000327

Légende

	S15: Conduit en fibres-ciment
	S16: Conduit en fibres-ciment
	S18: Conduit en fibres-ciment
	S17: Conduit en fibres-ciment

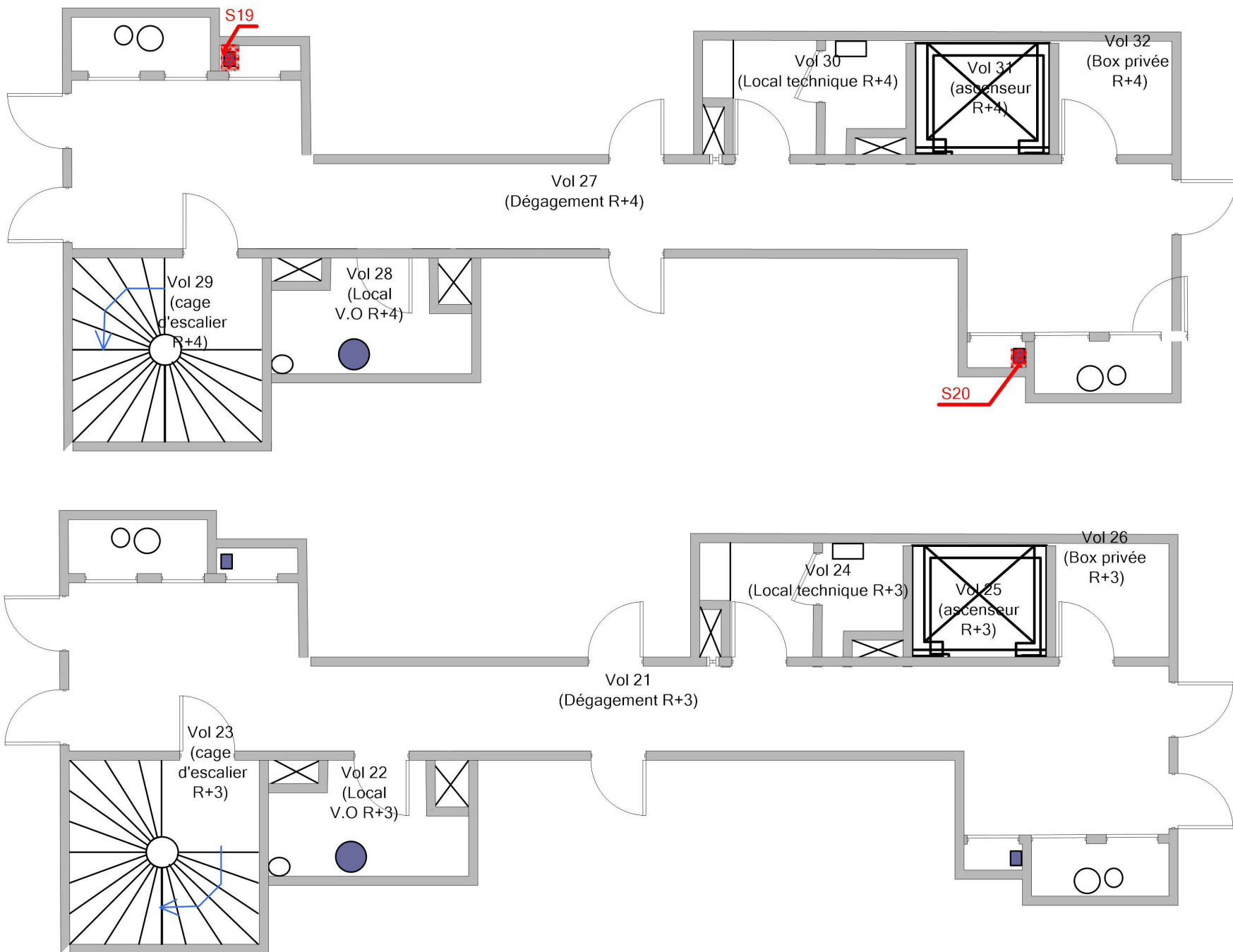


Adresse du bien
LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages

Date intervention
29/12/2016

Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic

R+3-4 - MPCA COFFRAGES PERDUS				Référence: 002OY000327
				Légende
				 S20: Élément en fibre ciment
				 S19: Élément en fibre ciment
Adresse du bien			Date intervention	Technicien intervenant
LA MAILLARDIERE 53200 CHATEAU GONTIER			29/12/2016	GARDENAT Ludovic



R+5 + MACHINERIE - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002OY000327

Légende

P

Localisation dun
prélèvement

S

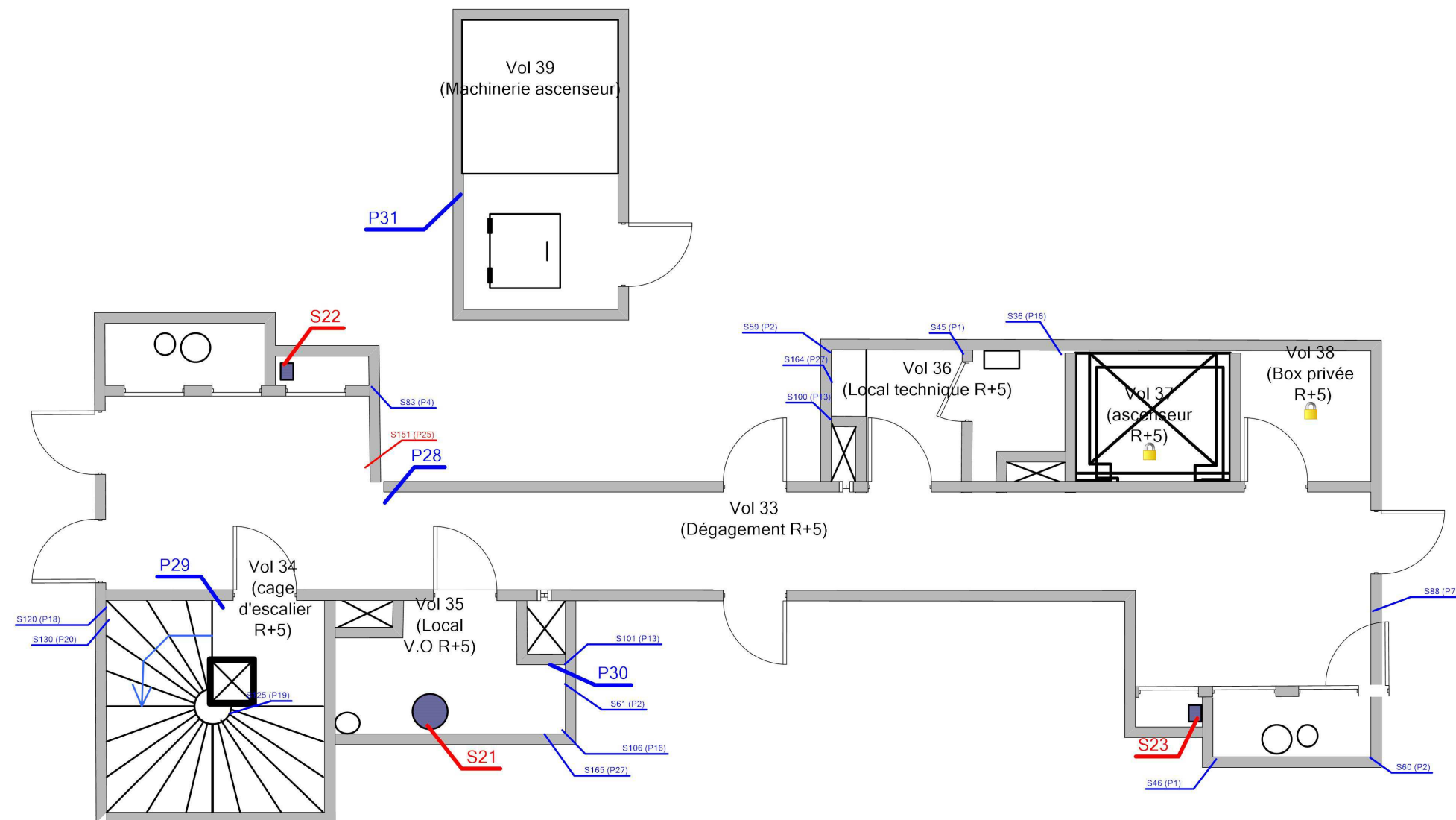
Localisation d'un sondage négatif

S

Localisation dun sondage positif



Volume non visité



Adresse du bien

LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

Désignation

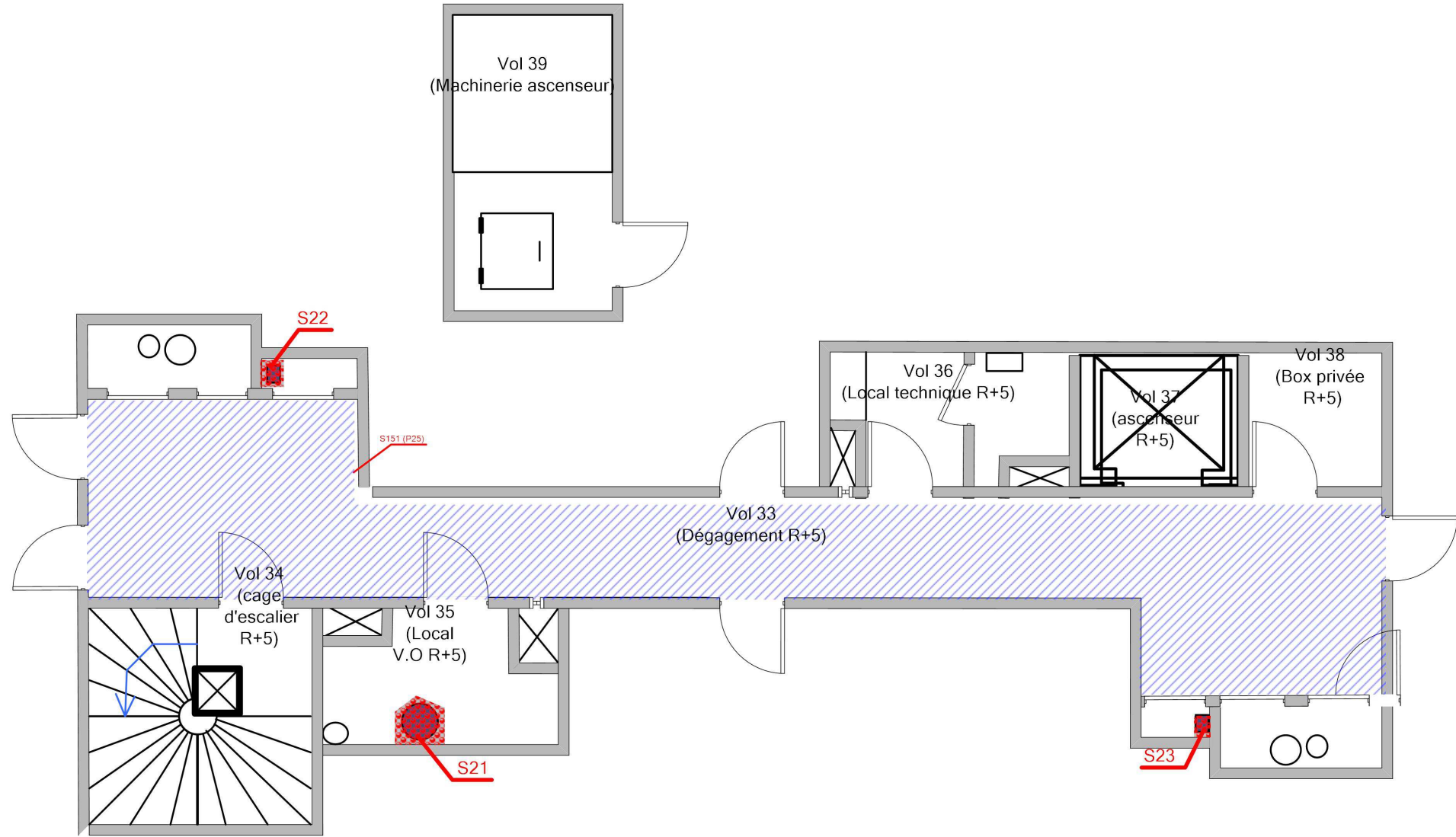
Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages

Date intervention

	29/12/2016
--	------------

Technicien intervenant

GARDENAT Ludovic



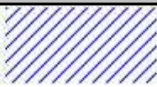
Légende

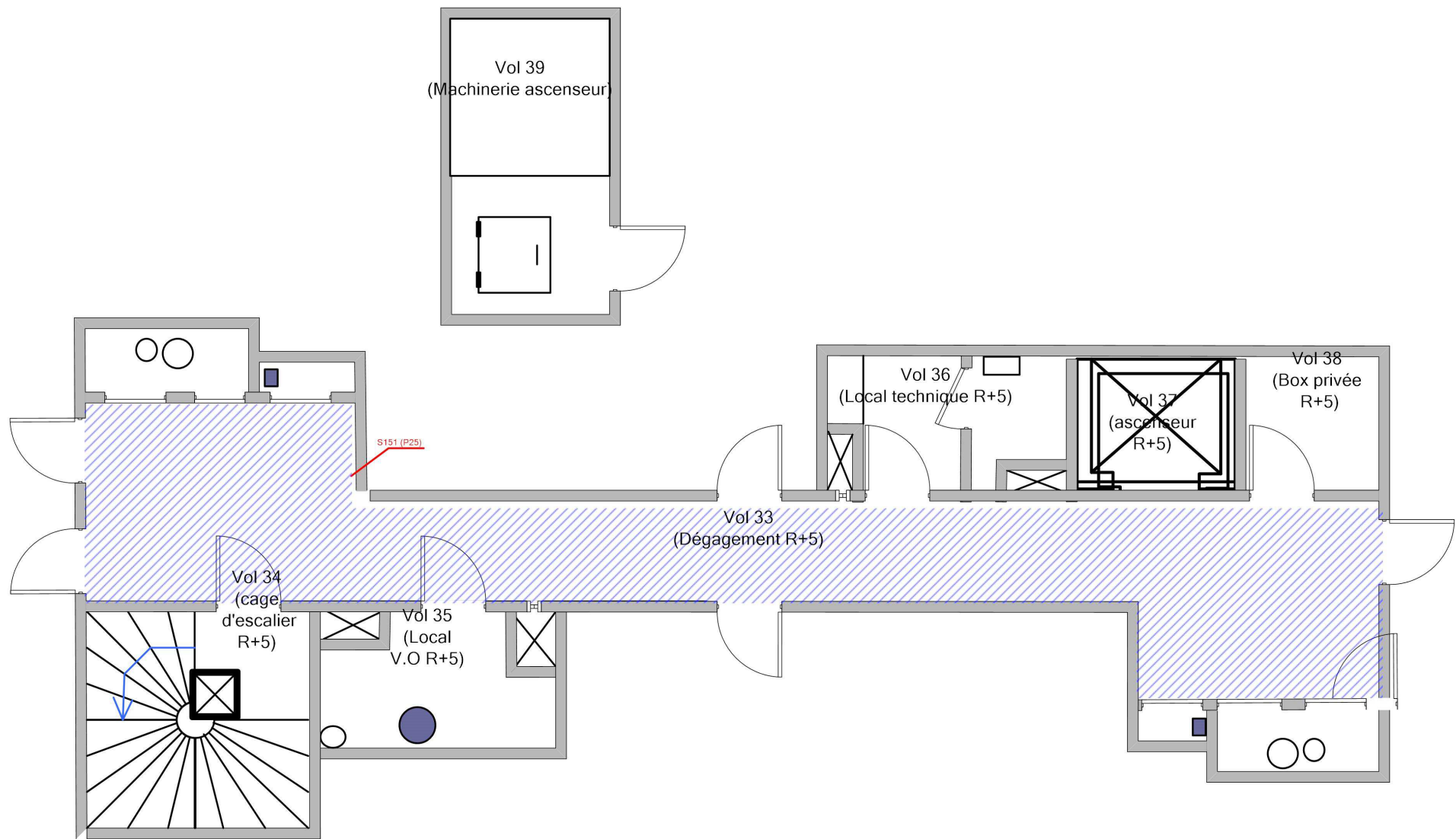
	P25 : Dalles plastiques dures cassantes beiges
	S22: Elément en fibre ciment
	S21: Conduit en fibres-ciment
	S23: Elément en fibre ciment



Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
LA MAILLARDIERE 53200 CHATEAU GONTIER	Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages	29/12/2016	GARDENAT Ludovic

Légende

 P25 : Dalles plastiques dures cassantes beiges



Adresse du bien
LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

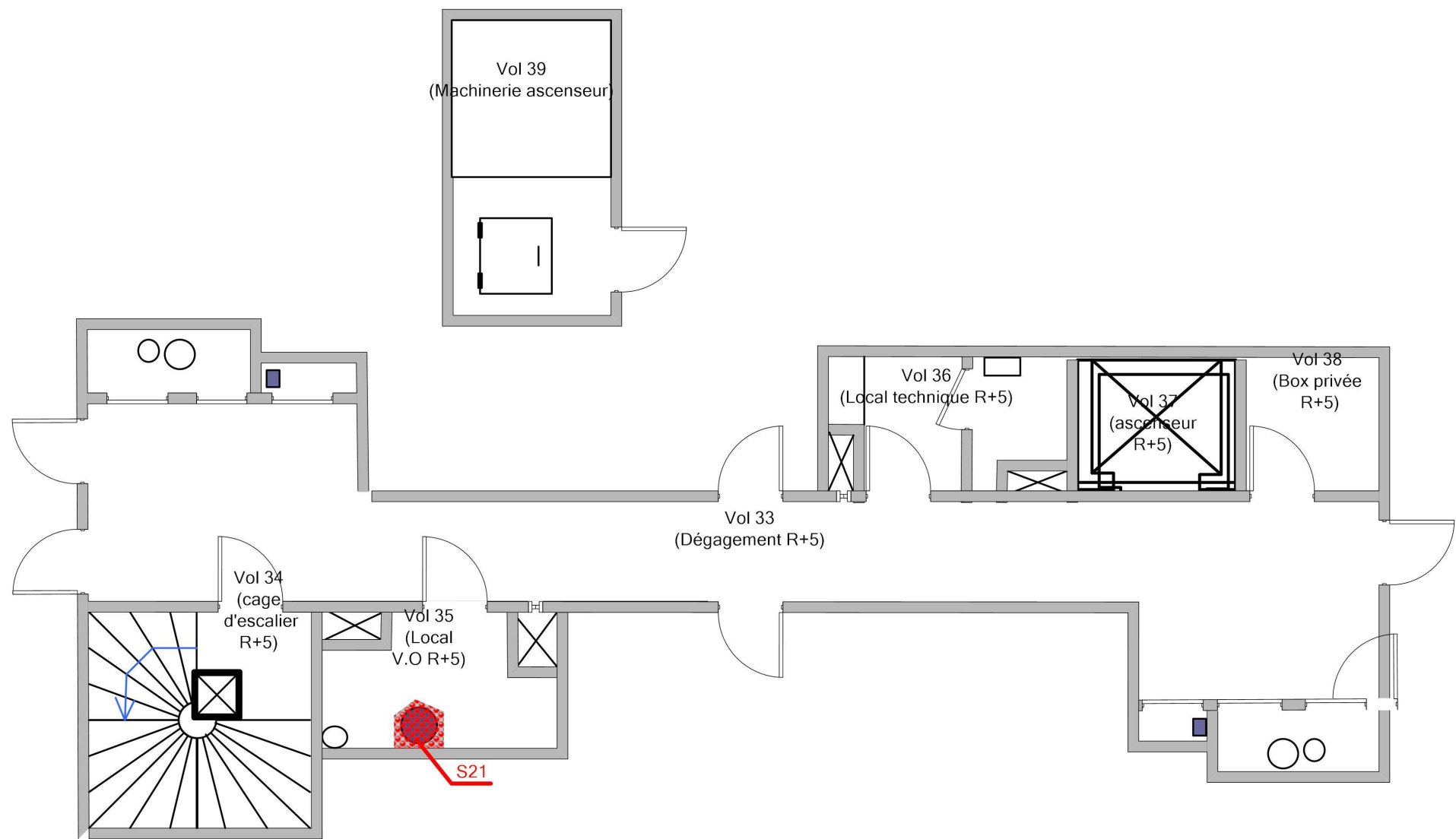
Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages

Date intervention
29/12/2016

Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic

Légende

 S21: Conduit en fibres-ciment



Adresse du bien
LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

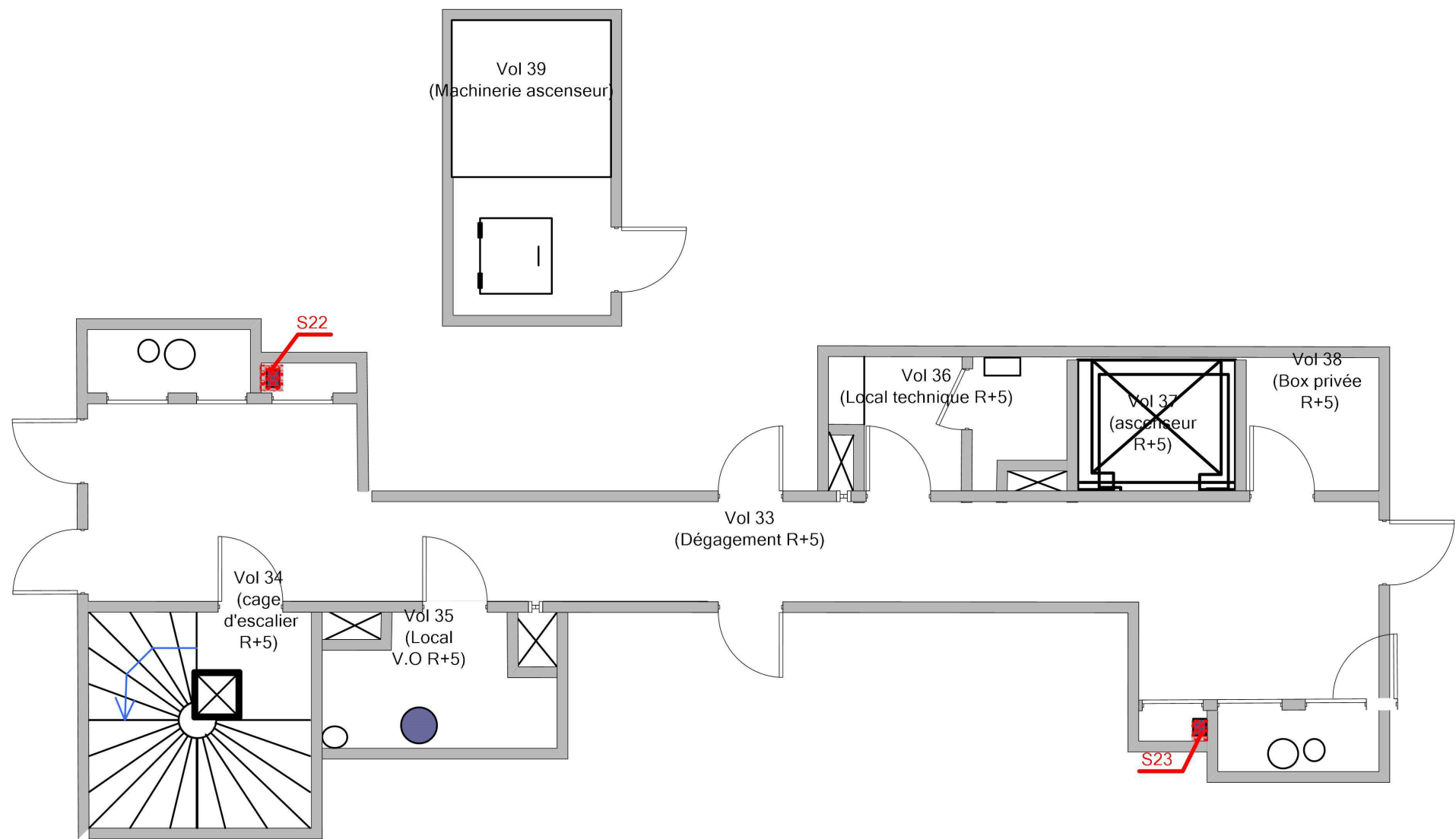
Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages

Date intervention
29/12/2016

Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic

Légende

	S22: Elément en fibre ciment
	S23: Elément en fibre ciment



Adresse du bien
LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages

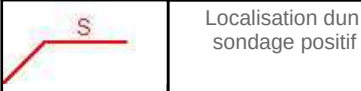
Date intervention
29/12/2016

Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic

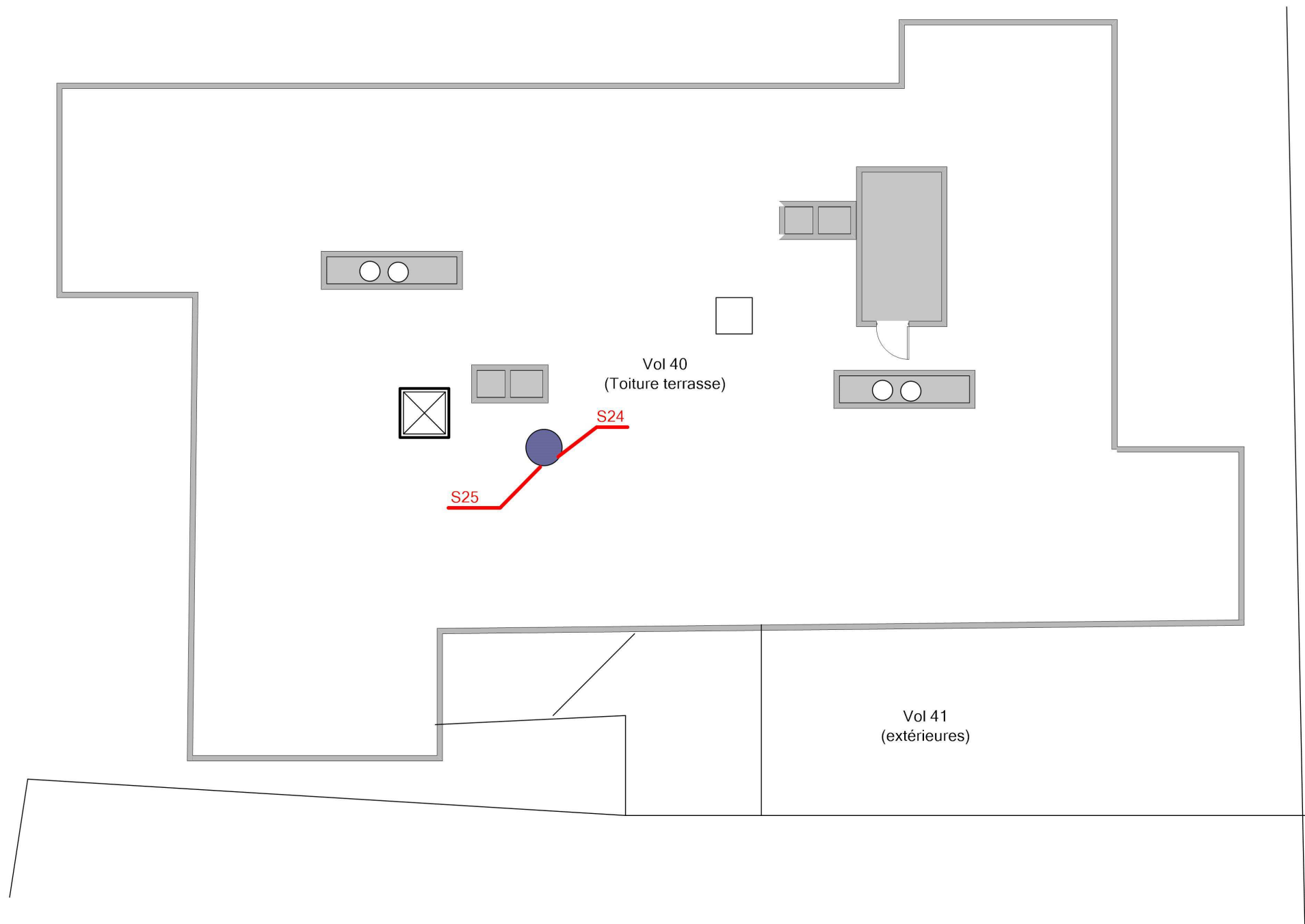
MASSE + TOITURE - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002OY000327

Légende



Localisation dun
sondage positif



Adresse du bien
LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages

Date intervention
29/12/2016

Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic

MASSE + TOITURE - MPCA TOUTES CATÉGORIES CONFONDUES

Référence:
002OY000327

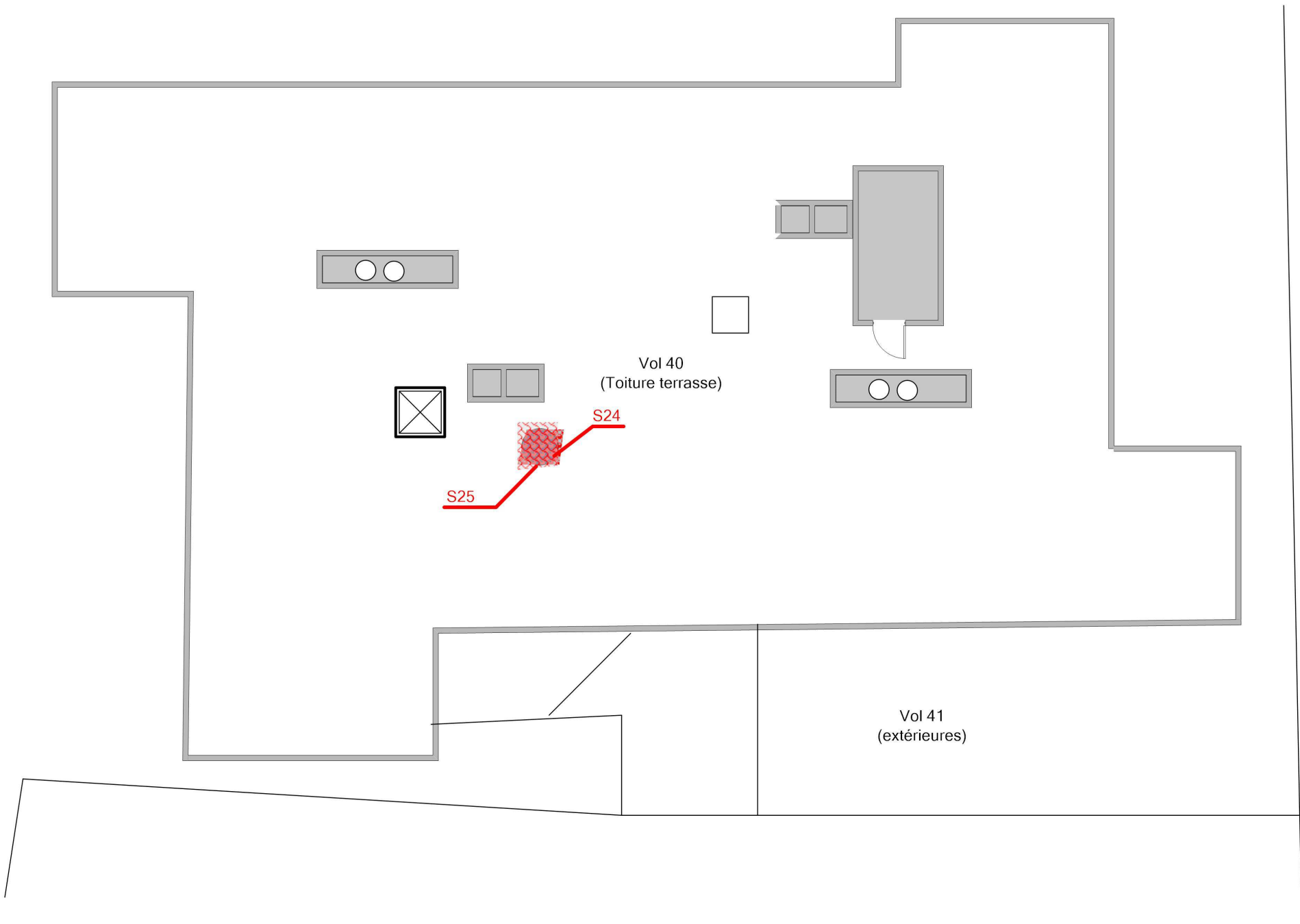
Légende



S25: Mitron



S24: Conduit en fibres-ciment



Adresse du bien

LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

Désignation

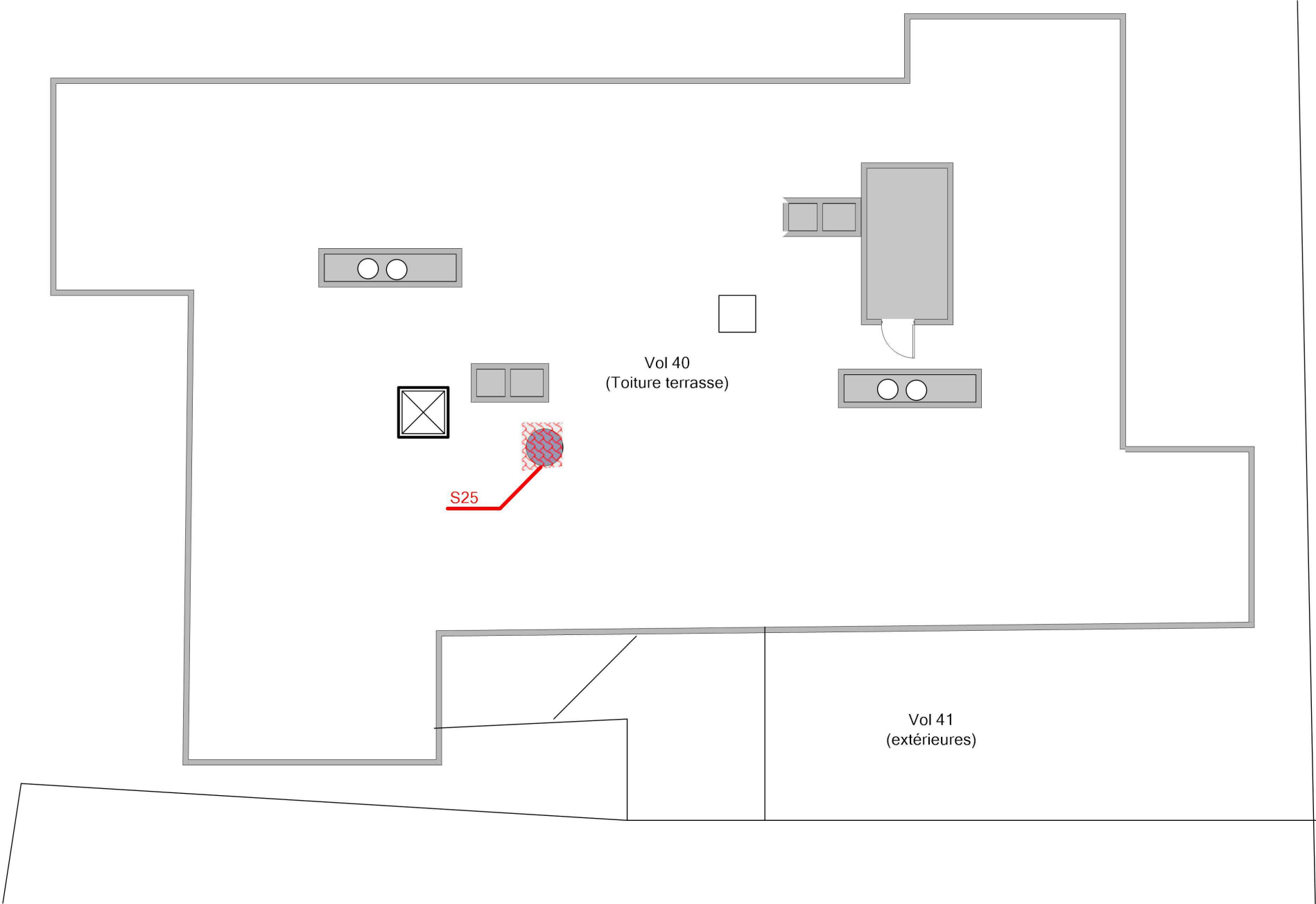
Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages

Date intervention

29/12/2016

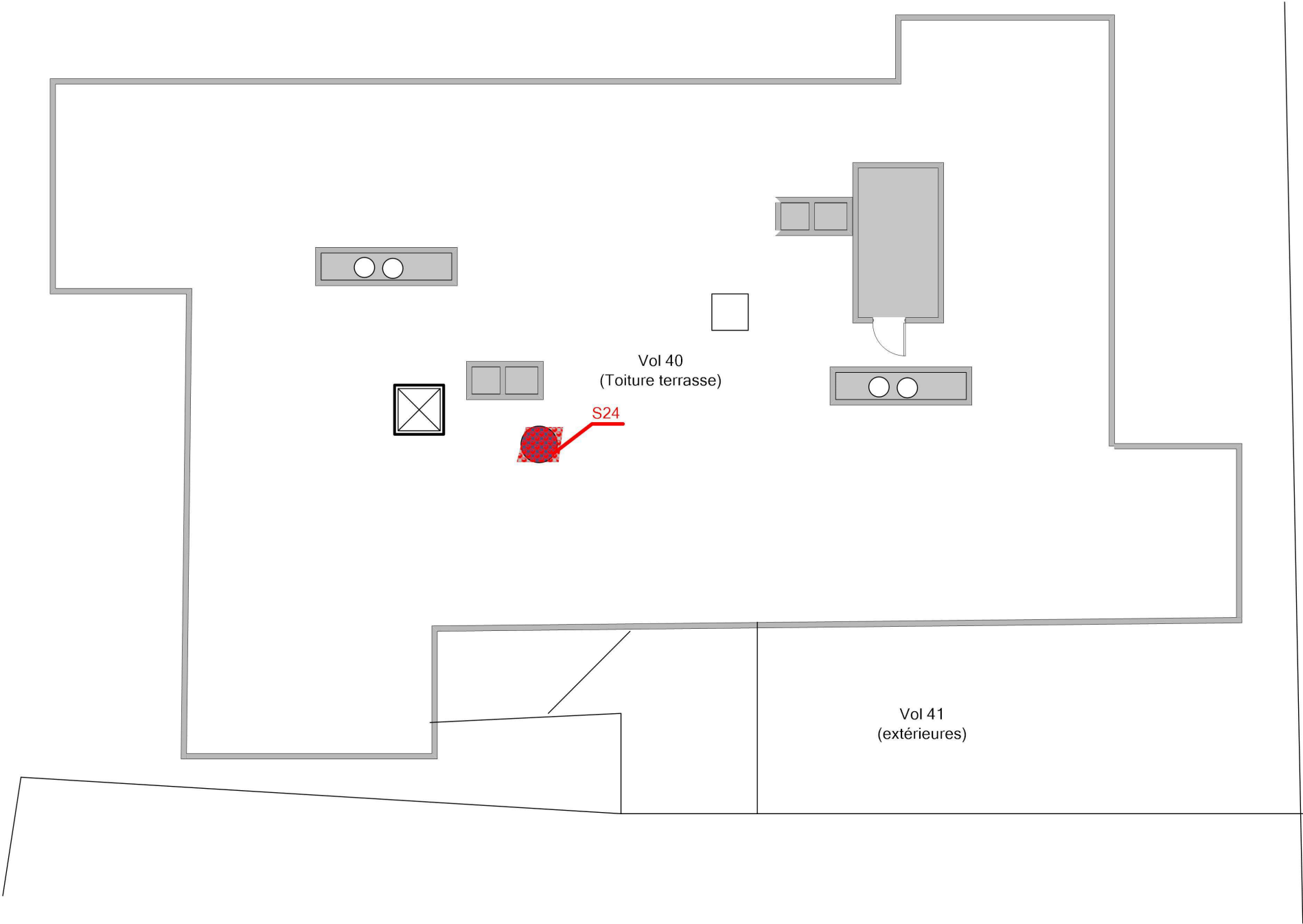
Technicien intervenant

GARDENAT Ludovic

MASSE + TOITURE - MPCA TOITURE ET ÉTANCHÉITÉ				Référence: 002OY000327
				Légende
				 S25: Mitron
				Technicien intervenant
Adresse du bien LA MAILLARDIERE 53200 CHATEAU GONTIER		Désignation Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages	Date intervention 29/12/2016	GARDENAT Ludovic

Légende

 S24: Conduit en fibres-ciment



Adresse du bien

LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

Désignation

Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages

Date intervention

29/12/2016

Technicien intervenant

GARDENAT Ludovic

Légende

S Localisation d'un sondage négatif



Adresse du bien

LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

Désignation

Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages

Date intervention

29/12/2016

Technicien intervenant

GARDENAT Ludovic

Légende

 P Localisation d'un
prélèvement



Adresse du bien

LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

Désignation

Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages

Date intervention

29/12/2016

Technicien intervenant

GARDENAT Ludovic



Légende

S Localisation d'un sondage négatif



Adresse du bien
LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages

Date intervention
29/12/2016

Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic

Légende

S Localisation dun sondage négatif



Adresse du bien
LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages

Date intervention
29/12/2016

Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic

ANNEXE : Reportage photographique

 Photos représentant des matériaux et produits contenant de l'amiante

Référence	Localisation	Action
S24 - 1 (S24)	Masse + toiture - Vol 40 (Toiture terrasse)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S25 - 1 (S25)	Masse + toiture - Vol 40 (Toiture terrasse)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage

Référence	Localisation	Action
002OY000327 n°40 - 2 (P40)	pignon gauche - Vol 43 (pignon gauche)	Prélèvement
002OY000327 n°40 - 1 (P40)	pignon gauche - Vol 43 (pignon gauche)	Prélèvement

Référence	Localisation	Action
002OY000327 n°25 - 1 (P25)	r+1-2 - Vol 9 (Dégagement R+1)	Prélèvement
002OY000327 n°25 - 2 (P25)	r+1-2 - Vol 9 (Dégagement R+1)	Prélèvement
002OY000327 n°27 - 2 (P27)	r+1-2 - Vol 11 (Local)	Prélèvement
002OY000327 n°27 - 1 (P27)	V.O R+1) r+1-2 - Vol 11 (Local)	Prélèvement
S9 - 1 (S9)	V.O R+1) r+1-2 - Vol 11 (Local)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S10 - 1 (S10)	V.O R+1) r+1-2 - Vol 9 (Dégagement R+1)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S11 - 1 (S11)	r+1-2 - Vol 9 (Dégagement R+1)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S12 - 1 (S12)	r+1-2 - Vol 16 (Local)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S13 - 1 (S13)	V.O R+2) r+1-2 - Vol 15 (Dégagement R+2)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S14 - 1 (S14)	r+1-2 - Vol 15 (Dégagement R+2)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage

Référence	Localisation	Action
-----------	--------------	--------



Référence	Localisation	Action
S15 - 1 (S15)	r+3-4 - Vol 22 (Local	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
	V.O R+3)	
S16 - 1 (S16)	r+3-4 - Vol 21 (Dégagement R+3)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S17 - 1 (S17)	r+3-4 - Vol 21 (Dégagement R+3)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S18 - 1 (S18)	r+3-4 - Vol 28 (Local	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
	V.O R+4)	
S19 - 2 (S19)	r+3-4 - Vol 27 (Dégagement R+4)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S19 - 1 (S19)	r+3-4 - Vol 27 (Dégagement R+4)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S20 - 2 (S20)	r+3-4 - Vol 27 (Dégagement R+4)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S20 - 1 (S20)	r+3-4 - Vol 27 (Dégagement R+4)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage

Référence	Localisation	Action
002OY000327 n°28 - 2 (P28)	r+5 + machinerie - Vol 33 (Dégagement R+5)	Prélevement
002OY000327 n°28 - 1 (P28)	r+5 + machinerie - Vol 33 (Dégagement R+5)	Prélevement
002OY000327 n°29 - 2 (P29)	r+5 + machinerie - Vol 34 (cage	Prélevement
	d'escalier	
	R+5)	
002OY000327 n°29 - 1 (P29)	r+5 + machinerie - Vol 34 (cage	Prélevement
	d'escalier	
	R+5)	

Référence	Localisation	Action
002OY000327 n°30 - 2 (P30)	r+5 + machinerie - Vol 35 (Local V.O R+5)	Prélevement
002OY000327 n°30 - 1 (P30)	r+5 + machinerie - Vol 35 (Local V.O R+5)	Prélevement
002OY000327 n°31 - 2 (P31)	r+5 + machinerie - Vol 39 (Machinerie ascenseur)	Prélevement
002OY000327 n°31 - 1 (P31)	r+5 + machinerie - Vol 39 (Machinerie ascenseur)	Prélevement
S21 - 1 (S21)	r+5 + machinerie - Vol 35 (Local V.O R+5)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S22 - 2 (S22)	r+5 + machinerie - Vol 33 (Dégagement R+5)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S22 - 1 (S22)	r+5 + machinerie - Vol 33 (Dégagement R+5)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S23 - 2 (S23)	r+5 + machinerie - Vol 33 (Dégagement R+5)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S23 - 1 (S23)	r+5 + machinerie - Vol 33 (Dégagement R+5)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage

Référence	Localisation	Action
002OY000327 n°1 - 1 (P1)	RDC - Vol 3 (Dégagement RDC)	Prélevement
002OY000327 n°1 - 2 (P1)	RDC - Vol 3 (Dégagement RDC)	Prélevement
002OY000327 n°2 - 1 (P2)	RDC - Vol 3 (Dégagement RDC)	Prélevement
002OY000327 n°2 - 2 (P2)	RDC - Vol 3 (Dégagement RDC)	Prélevement
002OY000327 n°4 - 1 (P4)	RDC - Vol 3 (Dégagement RDC)	Prélevement
002OY000327 n°4 - 2 (P4)	RDC - Vol 3 (Dégagement RDC)	Prélevement
002OY000327 n°7 - 1 (P7)	RDC - Vol 3 (Dégagement RDC)	Prélevement
002OY000327 n°7 - 2 (P7)	RDC - Vol 3 (Dégagement RDC)	Prélevement
002OY000327 n°12 - 2 (P12)	RDC - Vol 7 (Local poubelle)	Prélevement
002OY000327 n°12 - 1 (P12)	RDC - Vol 7 (Local poubelle)	Prélevement
002OY000327 n°13 - 1 (P13)	RDC - Vol 4 (Local technique RDC)	Prélevement
002OY000327 n°13 - 2 (P13)	RDC - Vol 4 (Local technique RDC)	Prélevement
002OY000327 n°14 - 1 (P14)	RDC - Vol 7 (Local poubelle)	Prélevement
002OY000327 n°14 - 2 (P14)	RDC - Vol 7 (Local poubelle)	Prélevement

Référence	Localisation	Action
002OY000327 n°15 - 2 (P15)	RDC - Vol 3 (Dégagement RDC)	Prélevement
002OY000327 n°15 - 1 (P15)	RDC - Vol 3 (Dégagement RDC)	Prélevement
002OY000327 n°16 - 1 (P16)	RDC - Vol 4 (Local technique RDC)	Prélevement
002OY000327 n°16 - 2 (P16)	RDC - Vol 4 (Local technique RDC)	Prélevement
002OY000327 n°18 - 2 (P18)	RDC - Vol 8 (cage d'escalier RDC)	Prélevement
002OY000327 n°18 - 1 (P18)	RDC - Vol 8 (cage d'escalier RDC)	Prélevement
002OY000327 n°19 - 1 (P19)	RDC - Vol 8 (cage d'escalier RDC)	Prélevement
002OY000327 n°19 - 2 (P19)	RDC - Vol 8 (cage d'escalier RDC)	Prélevement

Référence	Localisation	Action
002OY000327 n°20 - 2 (P20)	RDC - Vol 8 (cage d'escalier	Prélevement
002OY000327 n°20 - 1 (P20)	RDC) RDC - Vol 8 (cage d'escalier	Prélevement
S6 - 1 (S6)	RDC) RDC - Vol 7 (Local poubelle)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage

002OY000327 n°1 - 1 (P1)



002OY000327 n°1 - 2 (P1)



002OY000327 n°2 - 1 (P2)



002OY000327 n°2 - 2 (P2)



002OY000327 n°4 - 1 (P4)



002OY000327 n°4 - 2 (P4)



002OY000327 n°7 - 1 (P7)



002OY000327 n°7 - 2 (P7)



002OY000327 n°12 - 2 (P12)



002OY000327 n°12 - 1 (P12)



002OY000327 n°13 - 1 (P13)



002OY000327 n°13 - 2 (P13)



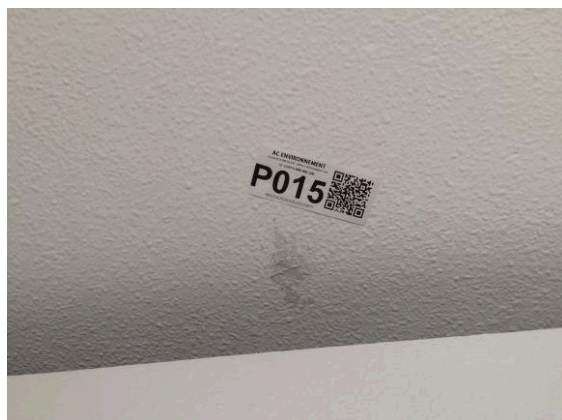
002OY000327 n°14 - 1 (P14)



002OY000327 n°14 - 2 (P14)



002OY000327 n°15 - 2 (P15)



002OY000327 n°15 - 1 (P15)



002OY000327 n°16 - 1 (P16)



002OY000327 n°16 - 2 (P16)



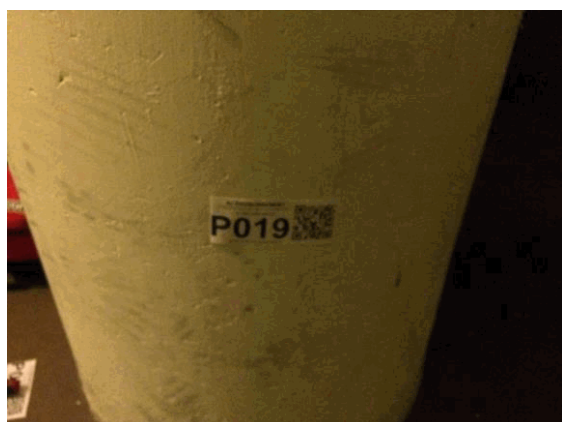
002OY000327 n°18 - 2 (P18)



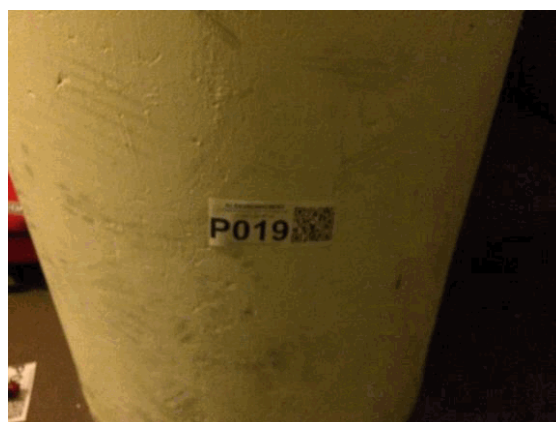
002OY000327 n°18 - 1 (P18)



002OY000327 n°19 - 1 (P19)



002OY000327 n°19 - 2 (P19)



002OY000327 n°20 - 2 (P20)



002OY000327 n°20 - 1 (P20)



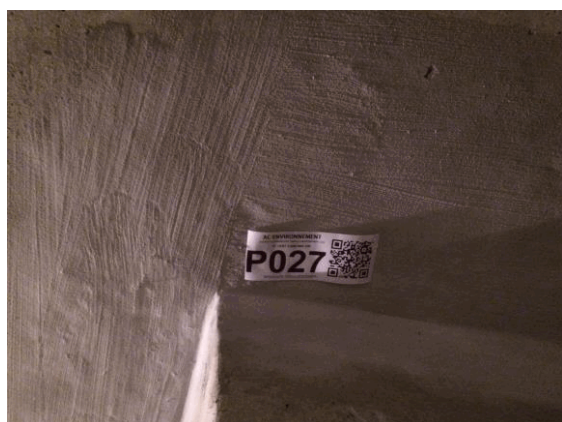
002OY000327 n°25 - 1 (P25)



002OY000327 n°25 - 2 (P25)



002OY000327 n°27 - 2 (P27)



002OY000327 n°27 - 1 (P27)



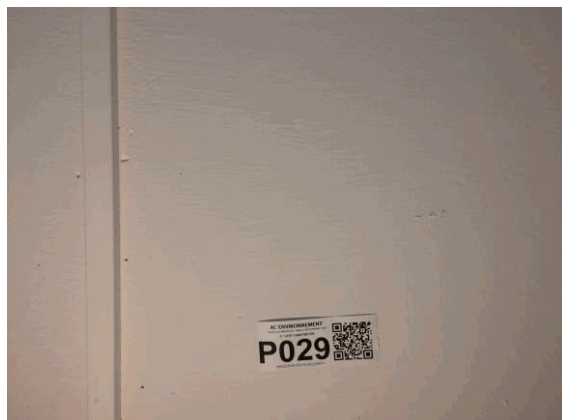
002OY000327 n°28 - 2 (P28)



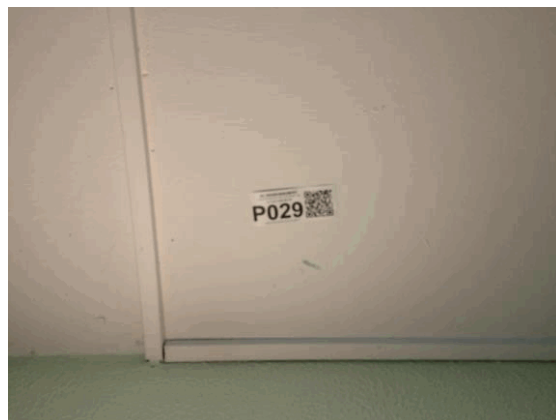
002OY000327 n°28 - 1 (P28)



002OY000327 n°29 - 2 (P29)



002OY000327 n°29 - 1 (P29)



002OY000327 n°30 - 2 (P30)



002OY000327 n°30 - 1 (P30)



002OY000327 n°31 - 2 (P31)



002OY000327 n°31 - 1 (P31)



002OY000327 n°40 - 2 (P40)



002OY000327 n°40 - 1 (P40)



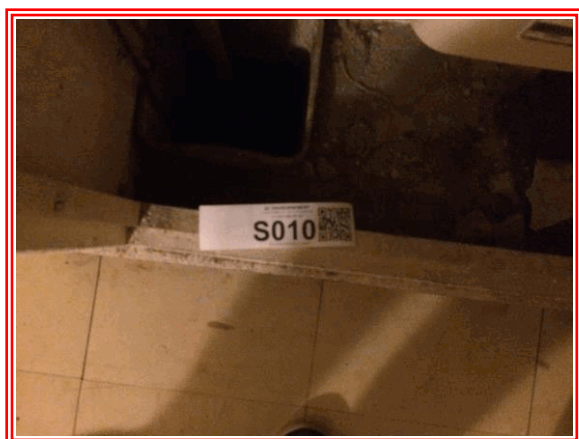
S6 - 1 (S6)



S9 - 1 (S9)



S10 - 1 (S10)



S11 - 1 (S11)



S12 - 1 (S12)



S13 - 1 (S13)



S14 - 1 (S14)



S15 - 1 (S15)



S16 - 1 (S16)



S17 - 1 (S17)



S18 - 1 (S18)



S19 - 2 (S19)



S19 - 1 (S19)



S20 - 2 (S20)



S20 - 1 (S20)



S21 - 1 (S21)



S22 - 2 (S22)



S22 - 1 (S22)



S23 - 2 (S23)



S23 - 1 (S23)



S24 - 1 (S24)



S25 - 1 (S25)



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000327	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S6	Destination du local :	
Date évaluation :	29/12/2016	Local ou zone homogène :	Vol 7 (Local poubelle)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000327	Matériau :	Dalle dure cassante beige avec poussières
Réf mesure :	P25	Destination du local :	
Date évaluation :	29/12/2016	Local ou zone homogène :	Vol 9 (Dégagement R+1), Vol 15 (Dégagement R+2), Vol 27 (Dégagement R+4), Vol 21 (Dégagement R+3), Vol 33 (Dégagement R+5)
Batiment :			

Protection physique		Etat de dégradation		Etendue de la dégradation		Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau		Résultat	
Protection physique étanche								EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique		Matériau non dégradé				Risque de dégradation faible ou à terme		EP	
						Risque de dégradation rapide		AC1	
		Matériau dégradé		Ponctuelle		Risque faible d'extension de la dégradation		EP	
						Risque d'extension à terme de la dégradation		AC1	
				Généralisée		Risque d'extension rapide de la dégradation		AC2	
								AC2	
Résultat :		Evaluation périodique							
Commentaire :									

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000327	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S9	Destination du local :	
Date évaluation :	29/12/2016	Local ou zone homogène :	Vol 11 (Local
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	V.O R+1) Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000327	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S10	Destination du local :	
Date évaluation :	29/12/2016	Local ou zone homogène :	Vol 9 (Dégagement R+1)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000327	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S11	Destination du local :	
Date évaluation :	29/12/2016	Local ou zone homogène :	Vol 9 (Dégagement R+1)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000327	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S12	Destination du local :	
Date évaluation :	29/12/2016	Local ou zone homogène :	Vol 16 (Local
Batiment :			

V.O R+2)

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000327	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S13	Destination du local :	
Date évaluation :	29/12/2016	Local ou zone homogène :	Vol 15 (Dégagement R+2)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000327	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S14	Destination du local :	
Date évaluation :	29/12/2016	Local ou zone homogène :	Vol 15 (Dégagement R+2)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000327	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S15	Destination du local :	
Date évaluation :	29/12/2016	Local ou zone homogène :	Vol 22 (Local)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	V.O R+3) Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000327	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S16	Destination du local :	
Date évaluation :	29/12/2016	Local ou zone homogène :	Vol 21 (Dégagement R+3)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000327	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S17	Destination du local :	
Date évaluation :	29/12/2016	Local ou zone homogène :	Vol 21 (Dégagement R+3)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000327	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S18	Destination du local :	
Date évaluation :	29/12/2016	Local ou zone homogène :	Vol 28 (Local
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	V.O R+4) Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000327	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S19	Destination du local :	
Date évaluation :	29/12/2016	Local ou zone homogène :	Vol 27 (Dégagement R+4)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000327	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S20	Destination du local :	
Date évaluation :	29/12/2016	Local ou zone homogène :	Vol 27 (Dégagement R+4)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000327	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S21	Destination du local :	
Date évaluation :	29/12/2016	Local ou zone homogène :	Vol 35 (Local
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	V.O R+5) Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000327	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S22	Destination du local :	
Date évaluation :	29/12/2016	Local ou zone homogène :	Vol 33 (Dégagement R+5)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000327	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S23	Destination du local :	
Date évaluation :	29/12/2016	Local ou zone homogène :	Vol 33 (Dégagement R+5)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000327	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S24	Destination du local :	
Date évaluation :	29/12/2016	Local ou zone homogène :	Vol 40 (Toiture terrasse)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000327	Matériau :	Mitron
Réf mesure :	S25	Destination du local :	
Date évaluation :	29/12/2016	Local ou zone homogène :	Vol 40 (Toiture terrasse)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque faible d'extension de la dégradation	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
		Généralisée	Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2

Résultat :	Action corrective de second niveau
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score AC2 : Cette action corrective consiste à :

- Prendre, tant que les mesures mentionnées au c n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation et la dispersion des fibres d'amiante. Cela peut consister à adapter, voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante. Durant les mesures conservatoires, et afin de vérifier que celles-ci sont adaptées, une mesure d'empoussièrement est réalisée, conformément aux dispositions du code de la santé publique ;
- Procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée ;
- Mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ;
- Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.

ANNEXE : Récapitulatif des prélèvements et analyses

Prélèvements en rouge = Positif

Référence	Categorie	Composant	Materiau	Localisation	Observation
P1	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit gris en vrac + peinture en faible quantité non séparable - joints de scellement des parpaings -	RDC - Vol 3 (Dégagement RDC)	
P2	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit gris en vrac hétérogène - enduits de débullage béton banché -	RDC - Vol 3 (Dégagement RDC)	
P4	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtreux blanc en vrac - gaines techniques gaz -	RDC - Vol 3 (Dégagement RDC)	
P7	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable - sur mur dernière la peinture décoratives -	RDC - Vol 3 (Dégagement RDC)	
P12	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit compact gris hétérogène + peinture non séparable - de lissage local poubelle -	RDC - Vol 7 (Local poubelle)	
P13	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit compact gris hétérogène - coffre béton préfabriqué -	RDC - Vol 4 (Local technique RDC)	
P14	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable - coffrage recouverts d'enduit plâtre -	RDC - Vol 7 (Local poubelle)	
P15	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtreux beige en vrac + peinture non séparable + enduit gris en vrac non séparable - enduits gouttelé sur plafonds droits -	RDC - Vol 3 (Dégagement RDC)	
P16	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit gris en vrac + peinture non séparable - des locaux techniques -	RDC - Vol 4 (Local technique RDC)	
P18	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable - gouttelette de la cage d'escaliers + peinture verte cloisons -	RDC - Vol 8 (cage d'escalier RDC)	

P19	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit compact gris hétérogène + peintures multiples non séparable - Enduit autour poteaux rond = peinture gouttelé verte claire -	RDC - Vol 8 (cage d'escalier RDC)	
P20	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit compact beige hétérogène + peintures multiples non séparable - Enduit plâtre et enduit ciment + peinture gouttelé blanche sous face escalier -	RDC - Vol 8 (cage d'escalier RDC)	
P25	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Dalle dure cassante beige avec poussières - beige marbré -	r+1-2 - Vol 9 (Dégagement R+1)	
P27	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit gris en vrac - rebouchage conduits des locaux techniques -	r+1-2 - Vol 11 (Local V.O R+1)	
P28	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtreux blanc en faible quantité en vrac non séparable + peinture en vrac - enduits gouttelé sur plafonds dernier étage -	r+5 + machinerie - Vol 33 (Dégagement R+5)	
P29	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit gris en vrac + peintures multiples non séparable - enduits lissés cage d'escalier plafond dernier étage -	r+5 + machinerie - Vol 34 (cage d'escalier R+5)	
P30	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable - coffrage recouverts d'enduit plâtre -	r+5 + machinerie - Vol 35 (Local V.O R+5)	

P31	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit compact gris hétérogène - lissés machinerie -	r+5 + machinerie - Vol 39 (Machinerie ascenseur)	
P40	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit compact gris + peinture non séparable - sous-face des balcons -	pignon gauche - Vol 43 (pignon gauche)	

Laboratoire d'analyses

Nom du laboratoire : ITGA

Adresse : Parc d'affaires Edonia - Bâtiment R - Rue de la terre
Adélie 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX

Téléphone : 0299354149

Email : Helene.Grude@itga.fr

Numéro d'accréditation : 1-5970



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT151701-1630 EN DATE DU 06/01/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-242
Echantillon ITGA : IT151701-1630
Reçu au laboratoire le : 02/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000327
Dossier client	_0015600006_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages
Echantillon	002OY000327001 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 3 (Dégagement RDC)
Description ITGA	Enduit gris en vrac / Peinture en faible quantité

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit gris en vrac + peinture en faible quantité non séparable	META le 05/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Bastien PORRES - Responsable Laboratoire adjoint



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT151701-1631 EN DATE DU 06/01/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-242
Echantillon ITGA : IT151701-1631
Reçu au laboratoire le : 02/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000327
Dossier client	_0015600006_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages
Echantillon	002OY000327002 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 3 (Dégagement RDC)
Description ITGA	Enduit gris en vrac hétérogène

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit gris en vrac hétérogène	META le 05/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Bastien PORRES - Responsable Laboratoire adjoint



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT151701-1633 EN DATE DU 06/01/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-242
Echantillon ITGA : IT151701-1633
Reçu au laboratoire le : 02/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000327
Dossier client	_0015600006_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages
Echantillon	002OY000327004 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit plâtre / Vol 3 (Dégagement RDC)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit plâtreux blanc en vrac	META le 04/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Bastien PORRES - Responsable Laboratoire adjoint



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT151701-1636 EN DATE DU 06/01/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-242
Echantillon ITGA : IT151701-1636
Reçu au laboratoire le : 02/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000327
Dossier client	_0015600006_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages
Echantillon	002OY000327007 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit plâtre / Vol 3 (Dégagement RDC)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peintures multiples

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	META le 04/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Bastien PORRES - Responsable Laboratoire adjoint



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT151701-1641 EN DATE DU 06/01/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-242
Echantillon ITGA : IT151701-1641
Reçu au laboratoire le : 02/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000327
Dossier client	_0015600006_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages
Echantillon	002OY000327012 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 7 (Local poubelle)
Description ITGA	Enduit compact gris hétérogène / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit compact gris hétérogène + peinture non séparable	META le 05/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Bastien PORRES - Responsable Laboratoire adjoint



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT151701-1642 EN DATE DU 06/01/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-242
Echantillon ITGA : IT151701-1642
Reçu au laboratoire le : 02/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000327
Dossier client	_0015600006_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages
Echantillon	002OY000327013 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 4 (Local technique RDC)
Description ITGA	Enduit compact gris hétérogène

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit compact gris hétérogène	META le 05/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Bastien PORRES - Responsable Laboratoire adjoint



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT151701-1643 EN DATE DU 06/01/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-242
Echantillon ITGA : IT151701-1643
Reçu au laboratoire le : 02/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000327
Dossier client	_0015600006_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages
Echantillon	002OY000327014 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit plâtre / Vol 7 (Local poubelle)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	META le 04/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Bastien PORRES - Responsable Laboratoire adjoint



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

RAPPORT D'ESSAI N° IT151701-1644 EN DATE DU 06/01/2017

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-242
Echantillon ITGA : IT151701-1644
Reçu au laboratoire le : 02/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000327
Dossier client	_0015600006_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages
Echantillon	002OY000327015 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit plâtre / Vol 3 (Dégagement RDC)
Description ITGA	Enduit plâtreux beige en vrac / Peinture / Enduit gris en vrac

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit plâtreux beige en vrac + peinture non séparable + enduit gris en vrac non séparable	META le 05/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Bastien PORRES - Responsable Laboratoire adjoint



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT151701-1645 EN DATE DU 06/01/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-242
Echantillon ITGA : IT151701-1645
Reçu au laboratoire le : 02/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000327
Dossier client	_0015600006_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages
Echantillon	002OY000327016 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit ciment / Vol 4 (Local technique RDC)
Description ITGA	Enduit gris en vrac / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit gris en vrac + peinture non séparable	META le 04/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Bastien PORRES - Responsable Laboratoire adjoint



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT151701-1647 EN DATE DU 06/01/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-242
Echantillon ITGA : IT151701-1647
Reçu au laboratoire le : 02/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000327
Dossier client	_0015600006_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages
Echantillon	002OY000327018 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit plâtre / Vol 8 (cage d'escalier RDC)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peintures multiples

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	META le 05/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Bastien PORRES - Responsable Laboratoire adjoint



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT151701-1648 EN DATE DU 06/01/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-242
Echantillon ITGA : IT151701-1648
Reçu au laboratoire le : 02/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000327
Dossier client	_0015600006_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages
Echantillon	002OY000327019 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit plâtre / Vol 8 (cage d'escalier RDC)
Description ITGA	Enduit compact gris hétérogène / Peintures multiples

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit compact gris hétérogène + peintures multiples non séparable	META le 05/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Bastien PORRES - Responsable Laboratoire adjoint



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT151701-1649 EN DATE DU 06/01/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-242
Echantillon ITGA : IT151701-1649
Reçu au laboratoire le : 02/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000327
Dossier client	_0015600006_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages
Echantillon	002OY000327020 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit plâtre / Vol 8 (cage d'escalier RDC)
Description ITGA	Enduit compact beige hétérogène / Peintures multiples

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit compact beige hétérogène + peintures multiples non séparable	META le 05/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Bastien PORRES - Responsable Laboratoire adjoint



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT151701-1654 EN DATE DU 06/01/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-242
Echantillon ITGA : IT151701-1654
Reçu au laboratoire le : 02/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000327
Dossier client	_0015600006_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages
Echantillon	002OY000327025 / Revêtement de sol / Revêtement de sol / Dalles plastiques / Vol 9 (Dégagement R+1)
Description ITGA	Dalle dure cassante beige avec poussières

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Dalle dure cassante beige avec poussières	META le 05/01/2017	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	1

Validé par : Bastien PORRES - Responsable Laboratoire adjoint



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT151701-1656 EN DATE DU 06/01/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-242
Echantillon ITGA : IT151701-1656
Reçu au laboratoire le : 02/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000327
Dossier client	_0015600006_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages
Echantillon	002OY000327027 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit ciment / Vol 11 (Local V.O R+1)
Description ITGA	Enduit gris en vrac

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit gris en vrac	META le 04/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Bastien PORRES - Responsable Laboratoire adjoint



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT151701-1657 EN DATE DU 06/01/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-242
Echantillon ITGA : IT151701-1657
Reçu au laboratoire le : 02/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000327
Dossier client	_0015600006_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages
Echantillon	002OY000327028 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit plâtre / Vol 33 (Dégagement R+5)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en faible quantité en vrac / Peinture en vrac

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit plâtreux blanc en faible quantité en vrac non séparable + peinture en vrac	META le 05/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Bastien PORRES - Responsable Laboratoire adjoint



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT151701-1658 EN DATE DU 06/01/2017

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-242
Echantillon ITGA : IT151701-1658
Reçu au laboratoire le : 02/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000327
Dossier client	_0015600006_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages
Echantillon	002OY000327029 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit plâtre / Vol 34 (cage d'escalier R+5)
Description ITGA	Enduit gris en vrac / Peintures multiples

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit gris en vrac + peintures multiples non séparable	META le 04/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Bastien PORRES - Responsable Laboratoire adjoint



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT151701-1659 EN DATE DU 06/01/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-242
Echantillon ITGA : IT151701-1659
Reçu au laboratoire le : 02/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000327
Dossier client	_0015600006_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages
Echantillon	002OY000327030 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit plâtre / Vol 35 (Local V.O R+5)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	META le 04/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Bastien PORRES - Responsable Laboratoire adjoint



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT151701-1660 EN DATE DU 06/01/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-242
Echantillon ITGA : IT151701-1660
Reçu au laboratoire le : 02/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000327
Dossier client	_0015600006_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages
Echantillon	002OY000327031 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 39 (Machinerie ascenseur)
Description ITGA	Enduit compact gris hétérogène

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit compact gris hétérogène	META le 04/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Bastien PORRES - Responsable Laboratoire adjoint



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT151701-1669 EN DATE DU 06/01/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-242
Echantillon ITGA : IT151701-1669
Reçu au laboratoire le : 02/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000327
Dossier client	_0015600006_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 5 étages
Echantillon	002OY000327040 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit ciment / Vol 43 (pignon gauche)
Description ITGA	Enduit compact gris / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit compact gris + peinture non séparable	META le 05/01/2017	Amiante non détecté	---	2

Validé par : Bastien PORRES - Responsable Laboratoire adjoint